

MUNICIPALITE DE LONAY

RAPPORT DE GESTION 2020



Municipalité in corpore

Lonay, le 10 mai 2021



Préavis n° 03/2021

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes et
- du règlement du Conseil Communal de Lonay du 28 octobre 2014,

la Municipalité a l'honneur de présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2020 et de le soumettre à votre approbation.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité, sont déposés séparément.

Table des matières

Conseil Communal.....	5
Composition (31.12.2020).....	5
Bureau	5
Membres	5
Commissions.....	6
Mutations	6
Séances.....	6
Séance du 23 juin 2020	6
Séance du 8 septembre 2020.....	6
Séance du 7 octobre 2020.....	7
Séance du 8 décembre 2020	7
Votations et élections.....	7
Municipalité.....	9
Répartition des dicastères.....	9
Activités	9
Objectifs 2016 – 2021.....	10
Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur.....	12
Appréciation générale	12
Principaux dossiers traités.....	13
Ressources humaines	13
Crise sanitaire – COVID-19	15
Administration générale.....	19
Population	20
Finances.....	23
Sociétés locales	23
Culture	23
Les manifestations spéciales en 2020	24
Aménagement du territoire	24
Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes	25
Principaux dossiers traités.....	25
Ecoles.....	25
Œuvres sociales	27
Eglises & Cultes.....	28

Soutiens financiers ponctuels	29
Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie	30
Appréciation générale	30
Principaux dossiers traités.....	30
Bâtiments	30
Domaines.....	36
Cimetière	38
Voirie	38
Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures – Développement durable	41
Appréciation générale	41
Principaux dossiers traités.....	41
Transports publics	41
Police	43
Service du feu	45
Police des constructions.....	47
Développement durable	47
Informatique.....	48
Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI – Eclairage Public.....	49
Principaux dossiers traités.....	49
Routes.....	49
Canalisations & épuration	51
Eclairage public.....	51
Protection civile District de Morges (PCi).....	52
Conclusions générales	56
Décisions	56

Conseil Communal

Composition (31.12.2020)

Bureau

Président	M. Luc GIEZENDANNER
Vice-Présidente	Mme Christel DETRAZ
Scrutatrices	Mmes Carole GINDROZ VENEZIA, Delfina ORELLANA
Scruteurs-suppléants	Mmes Mégane JERMINI, Sandra MULLER
Secrétaire	M. Georges DURAND

Membres

Monsieur AEBERHARD Basile	Monsieur GUILLEMIN Gaspard
Monsieur ANTONIOLI Vincent (dès le 08.09.20)	<i>Madame GUILLIN Anne (dém. 08.12.20)</i>
Monsieur BARDELLONI Michel	Madame HAUETER Carine
Monsieur BERGIEN Charles	Madame HEUGHEBAERT Rossana
Monsieur BERTHET Guy	Madame JERMINI Mégane
Madame BISCHOFF Anne-France	Monsieur JOANNET Eric (dès le 08.09.20)
Monsieur BONZON François	Madame JOANNET Sandy
Monsieur BORBOEN Alain	Madame KLEMKE-MOSER Patricia
Monsieur BORBOEN Michel	Madame LIARDON Corinne
Monsieur CAMPICHE Philippe	Monsieur MAENDLY François
Monsieur CRÜLL Robert (dès le 08.12.20)	Madame MATHEY Sonia
Madame DAVID SCHMIDT Isabelle	Monsieur MEYLAN Patrick
Madame DERUNGS Laurence	Monsieur MOREROD Daniel
Madame DETRAZ Christel	Madame MULLER Sandra
Monsieur DI SANTOLO Massimo	<i>Madame NAPOLI Marilyn (dém. 08.09.20)</i>
Madame DUCRET Alessandra	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Monsieur DURAND Georges	Monsieur NEESER Michaël
<i>Madame FAVRE DOMENECH A. (dém. 08.09.20)</i>	Madame NEUBAUER VAN HERLE Gerta
Monsieur FONTANA Michel	Madame ORELLANA Delfina
Monsieur FREY Philippe	Monsieur PINAZZA Jean-Pierre
Monsieur FURER Yves	Monsieur POHIER Philippe
Monsieur GASSER Steve	Monsieur REYES LANDETE Fernando
Madame GERBER Nicole	Monsieur RIVA Fabio
Monsieur GIEZENDANNER Luc	Madame SANSON Laurence
Madame GIGON Pascale	Madame SORDET Maryline
Madame GINDROZ VENEZIA Carole	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre
Monsieur GLOOR Adrien	

Commissions

Commission de gestion (en charge de l'exercice 2020) :

Alessandra Ducret (Présidente), Nicole Gerber, Carole Gindroz Venezia, Eric Joannet, Philippe Campiche (Rapporteur), Georges Durand et Adrien Gloor.

Commission des finances (en charge de l'exercice 2020) :

Anne France Bischoff, Sonia Mathey, Patricia Klemke Moser, Michel Bardelloni, Yves Furer, Steve Gasser (Président) et François Maendly.

Commission de recours en matière d'impôts communaux :

Carine Haueter, Sandra Muller, Alain Borboën, Massimo Di Santolo, Yves Furer, Steve Gasser et Patrick Meylan.

Commission d'urbanisme :

Laurence Derungs, Mégane Jermini, Delfina Orellana, Marilyne Sordet, Charles Bergien, Gaspard Guillemin et Philippe Pohier.

Commission ad'hoc devant rapporter sur les préavis des autorisations générales de plaider et autorisation d'aliénations et acquisitions :

Carine Haueter, Yves Furer, Luc Giezendanner, Gaspard Guillemin, Philippe Pohier.

Commission des pétitions :

Alessandra Ducret, Pascale Gigon, Gerta Neubauer Van Herle, Massimo Di Santolo, Yves Furer, Adrien Gloor et Fabio Riva.

Mutations

Démission de Mmes Anouchka FAVRE DOMENECH, Marylin NAPOLI et Anne GUILLIN, remplacées par MM. Vincent ANTONIOLI, Eric JOANNET et Robert CRÜLL.

Séances

Séance du 23 juin 2020

Préavis N° 01/2020 – Demande de crédit de Fr. 213'000.- TTC pour l'éclairage et les travaux routiers du Pont de la Gracieuse

Séance du 8 septembre 2020

Préavis N° 02/2020 – Comptes 2019

Préavis N° 03/2020 – Rapport de gestion 2019

Préavis N° 04/2020 – Demande de crédit de Fr. 144'000.- TTC pour la création du cheminement mobilité douce Lonay-Morges, secteur Gracieuse

Séance du 7 octobre 2020

- Préavis N° 05/2020 – Demande de crédit d'étude de Fr. 190'000.- TTC pour la rénovation du complexe de la Poste 10
- Préavis N° 06/2020 – Demande de crédit de Fr. 180'000.- TTC pour le remplacement des véhicules du service de voirie
- Préavis N° 07/2020 – Arrêté d'imposition 2021

Séance du 8 décembre 2020

- Préavis N° 08/2020 – Budget 2021

Votations et élections

9 février 2020, votations fédérales

- Davantage de logements abordables

 **oui** : 42.90% non : 57.10% Participation : 41.68%

 **oui** : 53.24% non : 46.76% Participation : 44.09%

 **oui** : 42.18% non : 57.82% Participation : 49.85%

- Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle

 **oui** : 63.10% non : 36.9% Participation : 41.69%

 **oui** : 80.19% non : 19.81% Participation : 44.06%

 **oui** : 81.59% non : 18.41% Participation : 49.62%

27 septembre 2021, votations fédérales

- Initiative de limitation

 **oui** : 38.30% non : 61.70% Participation : 59.49%

 **oui** : 29.07% non : 70.93% Participation : 58.86%

 **oui** : 28.02% non : 71.98% Participation : 67.46%

- Loi sur la chasse, LChP

 **oui** : 48.10% non : 51.90% Participation : 59.34%

 **oui** : 40.21% non : 59.79% Participation : 58.83%

 **oui** : 39.16% non : 60.84% Participation : 67.46%

- Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers

	oui :	36.80%	non :	63.20%	Participation :	59.21%
	oui :	49.15%	non :	50.85%	Participation :	58.77%
	oui :	51.59%	non :	48.41%	Participation :	67.46%

- Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG

	oui :	60.30%	non :	39.70%	Participation :	59.36%
	oui :	81.64%	non :	18.36%	Participation :	58.83%
	oui :	80.20%	non :	19.80%	Participation :	67.46%

- Acquisition de nouveaux avions de combat

	oui :	50.10%	non :	49.90%	Participation :	59.43%
	oui :	41.06%	non :	58.94%	Participation :	58.86%
	oui :	41.19%	non :	58.81%	Participation :	67.46%

29 novembre 2020, votations fédérales

- Entreprises responsables – pour protéger l’être humain et l’environnement

	oui :	50.73%	non :	49.27%	Participation :	47.02%
	oui :	59.84%	non :	40.16%	Participation :	46.85%
	oui :	55.40%	non :	44.60%	Participation :	53.45%

- Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre

	oui :	42.55%	non :	57.45%	Participation :	46.93%
	oui :	49.21%	non :	50.79%	Participation :	46.81%
	oui :	41.97%	non :	58.03%	Participation :	53.45%

Tous les résultats des élections et votations fédérales et communales sont sur le site internet de l’Etat de Vaud et de la confédération :

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes/>

https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1_2011_2020.html

Municipalité

Répartition des dicastères

Philippe Guillemin, Syndic

(remplaçante : Mme E. Morerod)

Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

Joël Henneberger, Conseiller municipal

(remplaçant : M. P. Guillemin)

Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures - Développement durable

Elisabeth Morerod, Conseillère municipale

(remplaçant : M. Y. Borremans / J. Henneberger)

Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes

Jean-Charles Détraz, Conseiller municipal

(remplaçant : M. F. Gabriel)

Canalisations - Epuration - Routes & signalisation - Eclairage public - PCi délégué

Frédéric Gabriel, Conseiller municipal

(remplaçant : M. J.-C. Détraz)

Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière – Déchèterie

Vice-Syndicature :	M. Yves Borremans	01.07.2016/ 30.06.2017
	M. Jean-Charles Détraz	01.07.2017/ 30.06.2018
	Mme Elisabeth Morerod	01.07.2018/ 30.06.2019
	M. Frédéric Gabriel	01.07.2019/ 30.06.2020
	M. Jean-Charles Détraz	01.07.2020/ 30.06.2021

Activités

Comme en 2019, la Municipalité s'est réunie à 47 reprises en 2020.

Elle a présenté 8 préavis à votre Conseil qui lui a accordé des crédits pour un montant total de Fr. 727'000.-.

Objectifs 2016 – 2021

Acquisition de patrimoine ✓

Achat du bâtiment Poste 8 réalisé en décembre 2018.

Poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations □

Les études de la réhabilitation de la canalisation ERM le long de l'autoroute sont terminées. Sa reconstruction a commencé en 2020 et se poursuit en deux étapes.

Les contrôles de mise en conformité se poursuivent selon les montants prévus au budget.

Refonte des installations sportives et de loisirs au Parc des sports ✓

Retouches et finalisation des extérieurs en 2019. Remplacement de certains arbres durant l'hiver 2019-2020.

Refonte du plan général d'affectation et de son règlement, en concordance avec la région et le canton, avec l'année 2021 comme date butoir □

Nous avons reçu l'avis préliminaire du Canton sur le projet soumis à l'examen au mois de mai 2020.

La révision du dossier relatif au plan d'affectation communal et de son règlement sont aux mains de notre bureau d'étude et seront remis au canton, pour examen préalable, courant 2021.

Amélioration du réseau routier □

Poursuite de l'étude de requalification de la RC 80 (route de Denges), aménagements divers (routes, trottoirs, giratoires, parking), aménagements sécuritaires.

Etude du réaménagement Route des Pressoirs et Place de l'Eglise.

Poursuite des accords Chemin des Vignes.

Urbanisation et aménagement du territoire □

Etudes-test Lonay Sud – axe RC 80, développement du PACom (Plan d'Affectation Communal) et PA (Plan d'Affectation) concernés, développement du Vallon du Bief, développement de zones d'activités, Développement de zones d'habitation. Planification des études et réalisation sur plusieurs années. Ces éléments poursuivent leurs développements.

Développement durable – Mise en application des recommandations du bilan énergétique communal □

Les mesures applicables aux projets communaux sont mises en œuvre dès les premières phases de projet. Un suivi du potentiel d'économies énergétiques devra être réalisé durant les prochaines années concernant l'ensemble de la Commune. La mise en avant et l'encouragement des mesures environnementales devra être envisagé dans le cadre de futures réglementations.

Optimisation du développement des Transports publics □

La fréquentation 2020 n'est pas significative au vue de la crise sanitaire. Une étude est en cours afin d'augmenter la cadence de la ligne 735.

Renforcement de l'esprit de service de nos collaborateurs envers la population et la clientèle ✓

Le nouveau règlement du personnel, validé en 2018, est entré en vigueur en mars 2019. Modernisation des Ressources humaines, notamment par le biais de nouveaux outils d'évaluation et par la mise à jour des cahiers des charges. Véritable politique du personnel mise en place. Formation encouragée.

Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail ✓

Un cours de sensibilisation aux incendies a été dispensé à l'ensemble des collaborateurs communaux. Le concept STPS a été validé. Il est déployé et opérationnel dans les différents services. Seules des formations ponctuelles ont été reportées au premier semestre 2021.

Développement de la politique d'information et de communication ✓

Modernisation de l'informatique communale réalisée. Nouveau site Internet mis en ligne dès février 2020.

La création d'une structure performante pour l'accueil de l'enfance (UAPE) ✓

Chantier terminé. UAPE et cantine scolaires opérationnelles depuis la rentrée scolaire 2018.

Réaménagement de l'administration communale ✓

Chantier terminé. Emménagement en octobre 2017.

Participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales □

Les collaborations intercommunales continuent à se développer.

Mise en valeur du patrimoine communal ✓

Achat de la parcelle no 747, avec le bâtiment Poste 8, en 2018.

Entretien et rénovations prévus sur plusieurs bâtiments, notamment le Complexe de la Poste 10 (diagnostic complet sera réalisée en 2020). Une fois l'étude terminée, un préavis relatif aux travaux à engager sera présenté au Conseil communal.

La mise en passe électronique de tous les bâtiments du patrimoine administratif, à l'exception de la voirie, a été réalisée.

Optimisation de la gestion des déchets ✓

Evolution permanente.

Maîtrise des finances communales en prévision de l'introduction de la RIE III au 01.01.2019 ✓

Le taux de base de l'imposition du bénéfice est passé de 8% à 3.33% en 2019 suite à la RIE III. L'impôt de base sur le capital est passé de 0,3 0/00 à 0,6 0/00. Pour 2020, le décompte transmis révèle un solde en notre faveur de CHF 5'502.-.

Avec l'introduction de la RIE III et suite à la crise sanitaire, des clarifications doivent être faites avec le canton au sujet du revenu des impôts sur les personnes morales. Ces dernières étant très inférieures aux attentes.

Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

M. Philippe Guillemain

Appréciation générale

La révision du dossier relatif au plan d'affectation communal et de son règlement sont aux mains de notre bureau d'étude et seront remis au canton, pour examen préalable, courant 2021. Le développement des zones d'activité reste privilégié.

Concernant le dossier Plan d'Affectation En Carouge, l'avis préliminaire du Canton a été reçu au printemps 2020 et le dossier révisé a été déposé pour l'examen préalable en décembre 2020.

Les diverses constructions privées se poursuivent et continuent à faire augmenter notre population. Le chantier des Terrasses du Parc s'étant terminé en fin d'année, l'arrivée des nouveaux habitants se fait entre l'hiver 2020 et le printemps 2021.

Avec cette pandémie, les manifestations n'ont pas pu avoir lieu, comme la sortie du personnel, la soirée communale et d'autres réunions très appréciées. Il en est de même pour la visite Préfectorale.

Le dossier pour un nouvel abattoir régional (CARRE) prend du retard et le projet sera présenté courant 2021.

Concernant les Associations intercommunales, les informations peuvent être obtenues directement sur leurs sites comme :

L'ARCAM : <https://arcam-vd.ch/>

Région Morges : <https://www.regionmorges.ch/>

Le Syndic Philippe Guillemain fait partie du Comité Exécutif et du GROFIL (Groupe de Pilotage Région Morges).

Le Conseiller municipal Jean-Charles Détraz fait partie du GT (Groupe Technique Région Morges).

A l'exception de quelques réunions entre communes ou associations qui ont été annulées, toutes les séances se sont déroulées sous forme de visioconférences.

PERSPECTIVES D'ACTION

Poursuite de la révision du PACom

Activation des zones d'activités

Dépôt du PA En Carouge pour l'étude préliminaire

Acquisition de patrimoine pour développements futurs

Collaboration avec les CFF pour :

- Développement de la 3ème voie (Léman 2030)
- Réduction des nuisances de la gare de triage

Adaptation de la Protection civile vaudoise (projet Canton-District-Commune)

Principaux dossiers traités

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- L'accueil du nouveau Secrétaire municipal, M. Jérôme Ischi.
- La gestion de la crise sanitaire
- La réorganisation de l'administration communale
- Les Syndics des 4 communes (Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) se sont réunis à plusieurs reprises pour traiter les affaires de l'EPSP (Etablissement Scolaire), des transports publics et scolaires, ainsi que d'autres sujets communs tels que la Gare de triage (CFF), ceci en présence de la DGMR, des CFF et de l'OFT.
- La participation aux réunions des différentes associations et autres organisations a été quelque peu réduite du fait de leurs annulations ou leurs déroulements en visioconférence (RM, PCi, EPSP, ARCAM, etc...)
- A la suite du refus du plan d'affectation Parc des Sports par la commune de Morges, le projet de centre aquatique est abandonné et la société anonyme a été dissoute. La procédure va prendre quelques mois, sachant qu'il n'y aura ni retours, ni frais supplémentaires concernant notre participation à cette société.

Ressources humaines

Etat de situation

Plusieurs mutations ont eu lieu en 2020, ce qui a représenté une année importante à nouveau en termes de recrutement, accueil et formation de nouveaux collaborateurs.

La **secrétaire municipale** a quitté ses fonctions à la fin du mois de mars 2020. Une secrétaire intérim a donc été engagée pour assurer la continuité des activités du Greffe municipal, jusqu'à l'arrivée de l'actuel titulaire du poste au 1^{er} juin 2020.

Deux collaboratrices ont bénéficié d'un congé maternité dès mars et avril 2020. Elles ont pu contribuer à la formation des deux remplaçantes engagées en CDD pour assurer le suivi des dossiers courants du Contrôle des habitants et du Greffe municipal.

Suite à la validation du budget 2021 par le Conseil communal, la secrétaire municipale adjointe engagée en CDD, a vu son contrat transformé en CDI, afin de soutenir les services de l'administration.

Un nouveau poste de **Chef du Service technique** a également été proposé au Conseil communal dans la cadre de l'élaboration du budget 2021. Ce dernier a validé la création de ce poste et un nouveau Chef sera engagé dès le 1^{er} avril 2021.

Actuellement, le bureau technique est composé d'une gestionnaire correspondant à 0.9 EPT (le 0.1 EPT restant est consacré à la formation de l'apprenti). Il devient nécessaire d'avoir un responsable capable de traiter les tâches que l'on donne en externe et de répondre rapidement aux questions (notamment au guichet). Le but est aussi d'assurer une continuité au service technique et de décharger l'implication des Municipaux concernés.

Un **agent d'exploitation** a été engagé pour le service de la voirie suite au départ d'un collaborateur.

Un **stage à l'administration** a été organisé en automne 2020 afin de recruter la future apprentie employée de commerce qui débutera sa formation en août 2021.

L'**apprenti** de la voirie a réussi sa formation et a été engagé dans une grande entreprise de construction de la région. Un nouvel apprenti a débuté sa formation en août 2020.

Un **nouveau concierge** est engagé pour le bâtiment sis à la route de la Chérard 22 et a débuté son activité au 1^{er} janvier 2020. Il s'agit également d'un locataire comme c'était le cas auparavant.

Afin de renforcer l'équipe de conciergerie durant les **nettoyages d'été**, **sept jeunes** ont été sélectionnés au terme d'un recrutement, pour travailler dans les collèges durant les deux premières semaines de vacances scolaires.

Suite au départ d'une des titulaires, un **nouveau patrouilleur scolaire** a débuté son activité le 1^{er} novembre 2020.

Une **surveillante** pour l'accueil de midi des écoliers à la cantine a été engagée en novembre 2020 afin de renforcer la surveillance des périmètres de sécurité.

Au vu des changements en cours d'année 2020, une réorganisation de l'administration a été étudiée. Un nouvel organigramme verra le jour en 2021.

Contrôle de gestion du temps de travail

En 2020, la Municipalité a décidé de mettre en place un système de gestion du temps de travail. Fonctionnant sous forme de plateforme sécurisée web, ce système permet de gérer les planning, les absences ainsi que les timbrages des collaborateurs communaux. Des communications internes peuvent également être faites par le biais de la page d'accueil de chaque collaborateur. Le projet a démarré en phase test en 2020 pour une introduction officielle au 1^{er} janvier 2021.

Politique des Ressources humaines

Le nouveau règlement du personnel communal est en fonction depuis mars 2019.

La comptabilisation des horaires continue d'être ajustée dès le mois de janvier 2021 pour une dernière fois (diminution du nombre d'heures hebdomadaire : 42h → 41h30 heures).

La réflexion sur la mise en place d'un service de piquet a été reportée en 2021 au vu de la réorganisation entreprise en 2020 et à la crise sanitaire.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal pour son engagement et son soutien durant la crise sanitaire du COVID-19. A noter que grâce à leur motivation la totalité des services à la population a été maintenue dans les respects des directives fédérales et cantonales.

Formation continue

Mise à part la formation ECA suivie par l'ensemble des collaborateurs, toutes les formations prévues ont été annulées toujours à cause de la pandémie.

Une formation spécifique au nouveau patrouilleur scolaire a été dispensée par la gendarmerie.

Santé et sécurité au travail

Le concept Sécurité au Travail et Protection de la Santé (STPS), introduit en 2020, poursuivra son amélioration continue durant les prochaines années. Un coordinateur a été désigné ainsi que des préposés. Ces collaborateurs occupent des rôles clés dans notre administration. La crise sanitaire ayant empêché de suivre les formations nécessaires, ces dernières ont été repoussées à des temps meilleurs.

Durant l'été 2020, l'ensemble des collaborateurs a pu participer à un cours de sensibilisation aux incendies, dispensé par l'ECA. Ce cours a permis de découvrir :

- Comment se protéger du feu et de la fumée
- Un laboratoire avec triangle du feu, principes de combustion et d'extinction, consignes de sécurité
- Et exercer son réflexe de prévention incendie
- L'évacuation d'une zone enfumée

– Des éléments naturels et des mesures de protection.

Les collaborateurs ont également pu effectuer un travail pratique avec un simulateur incendie (feux réels) comprenant :

- Démonstration d'eau projetée sur de l'huile en feu
- Schéma d'urgence exercé tout au long de la leçon
- Travail pratique avec couverture d'extinction
- Travail pratique avec divers types d'extincteurs
- Travail pratique avec un dévidoir à alimentation axiale

Crise sanitaire – COVID-19

Informations générales

Voici, en quelques dates, la chronologie des principaux faits qui ont jalonné cette année de crise en Suisse :

- **25 février 2020** : premier cas signalé au Tessin ;
- **27 février 2020** : Début de la campagne de prévention ;
- **5 mars 2020** : Premier décès en Suisse ;
- **6 mars 2020** : Mobilisation de l'armée et de la Protection Civile ;
- **13 mars 2020** : Fermeture des écoles et gymnases ;
- **16 mars 2020** : Etat d'urgence décrété jusqu'au 19 avril ;
- **17 mars 2020** : Toutes les manifestations publiques ou privées sont interdites. Seuls les commerces de première nécessité (alimentation/santé) peuvent rester ouverts. Les restaurants, les bars et les établissements de loisirs sont fermés jusqu'au 19 avril ;
- **16 avril 2020** : Le Conseil fédéral annonce l'assouplissement des mesures en 3 étapes prévues pour le 27 avril, le 11 mai et le 8 juin
- **27 avril 2020** : Salons de coiffure, les magasins de jardinage, les crèches et les physiothérapeutes rouvrent.
- **11 mai 2020** : Les écoles primaires et secondaires I, les commerces, les restaurants, les musées et les bibliothèques peuvent rouvrir à leur tour.
- **19 juin 2020** : L'état d'urgence est levé, nouveaux assouplissements annoncés: dès lundi 22 juin les rassemblements jusqu'à 1000 personnes sont autorisés à condition de garantir le traçage des contacts. La distance de sécurité sera réduite à 1,5 mètre.
- **25 juin 2020** : Lancement de l'application SwissCovid.
- **1^{er} juillet 2020** : Masques obligatoires dans les transports publics de tout le pays.
- **19 octobre 2020** : Forte augmentation des cas en Suisse. Masque obligatoire dans à l'intérieur de tous les lieux publics. Télétravail recommandé. Limitations concernant les restaurants, les bars et les rassemblements de plus de 15 personnes.
- **2 novembre 2020** : Record de cas par jour durant la deuxième vague avec 10'559 infections, les tests rapides sont autorisés.
- **18 décembre 2020** : Le Conseil fédéral annonce la fermeture des restaurants, mais aussi les centres sportifs, culturels ou de loisirs.
- **23 décembre 2020** : Démarrage de la campagne de vaccination.

- **24 décembre 2020** : Le nouveau variant du coronavirus provenant de Grande-Bretagne est découvert en Suisse dans deux échantillons. Quelques jours plus tard, l'OFSP indique avoir détecté deux cas de la variante sud-africaine.

Actions de la Municipalité

Dès début mars, dans son domaine de compétence, la Municipalité a appliqué le principe de précaution et a pris des mesures exceptionnelles pour protéger la population contre la propagation du virus. Un plan de continuité des activités permettant d'assurer les prestations essentielles avec un personnel réduit a été élaboré.

Afin de limiter au maximum les risques de contamination, les places de jeux et de sport, les places et espaces publics ont été clos et rendus inaccessibles. Toutes les manifestations ont été annulées. La Maison des Pressoirs, toutes les salles, le centre sportif, les écoles ont dû être fermés. Par tournus, les employés ont été invités à rester à domicile en télétravail.

La déchèterie a été fermée et ensuite réouverte avec des horaires restreints et un accès limité. Les guichets de l'administration communale ont été fermés au public du 16 mars au 11 mai 2020. L'administration était atteignable par téléphone et par courriel. Les guichets sont à nouveau ouverts avec les mesures sanitaires en vigueur.

A fin mars, la Municipalité a envoyé un courrier à toutes les personnes de plus de 65 ans pour donner les informations pratiques sur la santé et le Covid.19 et concernant l'aide bénévole mise en place puisqu'ils ont été priés de rester chez eux.

Suivant les recommandations des milieux économiques et de l'UCV (Union des communes vaudoises), la Municipalité a renoncé à l'encaissement des mois de loyer correspondant à l'arrêt des activités de ses locataires commerciaux.

A fin avril, la Confédération et le Canton de Vaud ont émis des directives pour organiser un déconfinement progressif en plusieurs étapes à partir du 11 mai 2020, tout en gardant les mesures sanitaires et de distanciation sociale.

Depuis le 11 mai 2020, l'enseignement présentiel a lieu à l'école. L'établissement scolaire a dû mettre en place un plan de protection respectant les consignes sanitaires drastiques émises par le Canton de Vaud. Cela a nécessité l'engagement de tous les concierges. La cantine et l'UAPE ont aussi rouverts. Heureusement, les consignes de désinfection se sont quelque peu allégées à fin mai.

Les salles de sport et de rythmique sont restées fermées jusqu'au 25 mai 2020. Les mesures sanitaires édictées de nettoyage et de désinfection de matériel après chaque utilisation étaient telles qu'elles ne permettaient pas de garantir la sécurité de tous les usagers. La Municipalité a donc donné la priorité à l'éducation physique scolaire et a informé les sociétés locales que si elles entendaient reprendre leurs activités, elles devaient adopter un plan de protection conforme aux directives fédérales et le diffuser à ses membres. En principe, les vestiaires et douches doivent rester fermés.

Le Conseil fédéral a, à fin mai, procédé à de nouveaux assouplissements. De nombreux établissements, installations et manifestations sont à nouveau ouverts et autorisés grâce au plan de protection. Les règles d'hygiène et de distance de l'OFSP sont encore en vigueur.

Plan de continuité des activités

Administration : dans la mesure du possible, les collaborateurs ont été mis en télétravail tout en offrant une permanence téléphonique et électronique. Un tournus a été établi afin d'assurer une présence au bureau. L'apprentie fût essentiellement en télétravail et a continué à suivre les cours à distance.

Voirie : les employés ont travaillé par groupes de deux en respectant la distanciation sociale. L'accès à la déchèterie a été limité. Les terrains de tennis, de football et de pétanque, les places de jeux et de rencontre, les espaces publics ont été fermés.

Conciergerie : la plupart des locaux ont dû être fermés (Maison des Pressoirs, collèges, salles de sport). Un planning de présence et d'activité a été élaboré en vue de protéger nos collaborateurs.

Des horaires spéciaux ont été mis en place pour les services de voirie et de conciergerie.

Des masques et du gel hydroalcoolique ont été mis à disposition pour l'ensemble des collaborateurs.

Sur le plan social, la Municipalité de Lonay s'est adressée directement aux personnes de plus de 65 ans.

Un courrier a été envoyé à près de 500 habitantes et habitants donnant des informations pratiques sur la santé et l'aide bénévole. La Société de Jeunesse a proposé de recueillir les listes de courses des bénéficiaires afin de faire leurs achats. Les commerces locaux ont également effectué des livraisons à domicile. Le CMS restant bien sûr en appui.

Toutes les locations de salles ont été annulées. Celles déjà payées ont été remboursées. Quelques réservations sont dans l'attente d'un report de dates.

La Municipalité maintient la subvention à ses sociétés locales qu'elles soient culturelles, sportives et sociales, même si l'ensemble de leur programme ou de leurs manifestations ne peut pas être déployé en raison de la pandémie.

En collaboration avec l'EPSP, un service d'accueil scolaire (SAS) dû être organisé pour les enfants dont les parents ne peuvent pas bénéficier d'une solution de garde privée et qui font notamment partie :

- du personnel du système de santé ;
- du personnel pénitentiaire, du personnel de sécurité réquisitionné et du personnel astreint à des tâches essentielles de l'État ;
- du personnel sous astreinte et requis pour les commerces d'alimentation et de première nécessité ;
- du personnel qui assure ce service d'accueil scolaire.

Sur le plan des transports

La Municipalité a décidé de :

- rembourser les cartes journalières des CFF qui avaient été achetées pour un voyage en train compris entre le 16 mars et le 30 avril 2020, sur demande expresse des bénéficiaires,
- mettre à disposition le parking de la halle de sports pour un stationnement longue durée pour les personnes qui en feraient la demande, contre la délivrance d'un macaron gratuit, et ce jusqu'au 30 avril.

Sur le plan économique

Suivant les recommandations de l'UCV, la Municipalité a décidé de rémunérer tous ses employés selon les contrats d'engagement, y compris les collaboratrices et collaborateurs qui ont vu leur activité diminuée, en raison de la fermeture des locaux, par exemple.

Les auxiliaires, comme les patrouilleurs scolaires, ont été rémunérés comme s'ils avaient été appelés à travailler depuis la mi-mars jusqu'à fin avril.

La Municipalité a décidé de renoncer à la perception de loyers aux commerces qui ont dû fermer, comme le restaurant du Mont-Blanc, le tea-room de la boulangerie Jacot & Isabel, le jardin d'enfants les Petites Pousses, le salon de coiffure du complexe de la Poste, tous locataires de locaux communaux. Elle a également octroyé un rabais sur le loyer des bureaux dû par son locataire de la place de l'Eglise 3 en raison de la baisse du chiffre d'affaires et de rendement lié au télétravail.

Pour mémoire, les collectivités publiques ne peuvent pas bénéficier de prestations et aides octroyées par le Canton de Vaud pour atténuer les conséquences des mesures de lutte contre le Covid-19.

Le paiement des factures des fournisseurs est assuré dans les meilleurs délais afin de permettre aux entreprises d'avoir des liquidités.

A la suite de la directive fédérale sur la suspension des poursuites du 19 mars au 4 avril 2020, la bourse a suspendu l'envoi des rappels et des commandements de payer jusqu'au 30 avril 2020.

Sur le plan de la sécurité

Malgré l'interdiction d'accès, la places de jeux de Vigny et les bâtiments communaux adjacents ont subi des déprédations. Des plaintes ont été déposées pour les dégâts subis. En prévention et pour éviter d'autres dégradations, la Municipalité a demandé une présence accrue à la gendarmerie. Elle a aussi engagé du renfort, augmenté les tournées et les contrôles des agents de sécurité.

Sur le plan fonctionnel, organisationnel et administratif

En fonction des ordonnances et arrêtés du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat vaudois :

- Les votations du 17 mai ont été annulées.
- Le Conseil communal a suspendu ses travaux. La date pour l'adoption des comptes a été prolongée de 3 mois.
- La Municipalité n'a pas pu rendre de décision négative sujette à recours, les délais ont été prorogés.
- Les Services de l'Etat ont été en télétravail, la Préfecture également, son guichet a été fermé jusqu'au 30 avril 2020.
- Il n'y a plus eu de mise à l'enquête CAMAC jusqu'au 30 avril 2020.

Télétravail et maintien du service à la population

La structure et l'organisation de l'administration ont permis d'instaurer rapidement le télétravail. En effet, fonctionnant sous environnement client-serveur, l'ensemble des collaborateurs a pu effectuer son travail quotidien à distance en ayant uniquement besoin d'une connexion à Internet.

Des tournus ont été organisés par équipe pour que chacun puisse imprimer ou récupérer certains documents ainsi que pour maintenir un service en direct à nos habitants.

Administration générale

L'administration communale a effectué notamment les tâches suivantes :

- Gestion de crise et organisation interne dans le cadre du télétravail en raison de la pandémie de Covid-19
- Enregistrement des habitants, nouveau-nés, divers statuts, actes de mœurs, permis de séjour et cartes d'identité suisses (42 cartes délivrées en 2020, contre 88 en 2019).
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, cartes CFF AG Flexi.
- Gestion des réservations : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sports, Buvette sous la Halle de sport), gestion des clefs. Mise en place d'une procédure claire pour toutes les réservations (demandes POCAMA, plans de parcage, délivrance d'autorisations spéciales, etc.)
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Etude, contrôle et préparation à la décision municipale des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique. A noter que le soutien d'un bureau spécialisé ou d'un avocat est de plus en plus souvent nécessaire. Ces demandes diminueront avec l'arrivée du Chef du Service Technique en 2021.
- Suivi des chantiers de la commune (pont de la Gracieuse, cheminement mobilité douce de la Gracieuse, etc...) ainsi que des chantiers privés impliquant la commune.
- Organisation et participation aux visites de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi que notre spécialiste en sécurité des chantiers et protection incendie.
- Procédés de réclames : calculs, réalisation, accord et facturation.
- Cadastre de Lonay, enregistrement des bases de parcelles, SIT - lecture et sortie de plans.
- Elaboration de l'arrêté d'imposition, du budget, des comptes, d'analyses financières, d'un plan d'investissement et du plafond d'endettement, gestion des emprunts et des assurances.
- Rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions, contrats, accords, etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des différentes séances.
- Suivi des dossiers de naturalisation, procès-verbaux d'audition, organisation des tests, correspondance, etc. (6 demandes en 2020 selon la nouvelle Loi)
- Tenue du procès-verbal et suivi des séances de Commission de police.
- Courriers propres à l'Exécutif ainsi que de tous les secteurs, y compris l'archivage.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concessions.
- Création du nouveau site internet www.lonay.ch en collaboration avec l'informaticien.
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication, en particulier :
 - o Lon'Info (3 parutions, désormais en mars, juin et novembre)
 - o Site Internet (nouvelle version dès mars 2020)
 - o Communiqués de presse et divers tous-ménages
- Relations avec le Conseil communal : soutien logistique pour les Commissions.
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion de l'ensemble du personnel communal (horaires, vacances, processus de recrutement, formation des apprentis, etc.). Les descriptifs de fonctions et cahiers des charges ont été complétés au cours de l'année.
- Recrutement, accueil et formation de plusieurs nouveaux collaborateurs.
- Mise en place d'un système de gestion des horaires.
- Suivi des dossiers « révision du PACom », « PA en Carouge » et « RC 80 ».

AG Flexi ou cartes journalières CFF

En 2020, 648 cartes soit 41.9 % ont été vendues pour les trois abonnements journaliers auxquels la Commune a droit.

L'action de Noël (carte journalière fr. 30.-/jour au lieu de fr. 40.-/jour habituellement) a eu du succès auprès des usagers. Les cartes « last minute », soit celles vendues moins de 24 heures à l'avance, bénéficient d'un tarif réduit.

Le contrôle des disponibilités est toujours accessible en ligne à l'adresse www.lonay.ch. Celui-ci ne permet pas de réserver en ligne.

Cartes journalières CGN

Depuis le 1^{er} avril 2020, des cartes journalière CGN sont mise à disposition de la population pour un tarif unique de fr. 10.00 par carte. L'abonnement donne la possibilité de voyager en 1^{ère} classe sur toutes les lignes de la CGN.

Malheureusement au vu de la situation sanitaire, cette prestation n'a pas connu un début très heureux (35.71%). Néanmoins, ces cartes sont remises en vente à l'administration communale de Lonay pour l'année 2021.

Le contrôle des disponibilités est accessible en ligne à l'adresse www.lonay.ch. Celui-ci ne permet pas de réserver en ligne.

Population

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chacune des visites apporte son charme, son histoire, et c'est toujours un réel plaisir de rencontrer nos aînés. En raison de la crise sanitaire, beaucoup de visites ont dû être annulées ou écourtées, mais la Municipalité tenait toutefois à « marquer le coup » en faisant parvenir une petite attention aux personnes fêtées.

Il est à noter que les chiffres mentionnés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres « officiels » communiqués par le Canton de Vaud. En effet, les statistiques de notre programme informatique prennent en compte toutes les mutations des habitants du 1^{er} janvier au 31 décembre, y compris les dernières enregistrées en début d'année suivante. Celles du Canton s'arrêtent quant à elles au 31 décembre et ne tiennent pas compte des derniers changements enregistrés après cette date.

Jubilaires / centenaires

12 nonagénaires (11 dames et 1 monsieur).

5 personnes ont fêté ses 100 ans, une autre a pu fêter ses 101 ans, une ces 102 ans et une ces 104 ans au cours de l'année 2020.

Naissances

18 bébés (21 en 2019) : 10 filles et 8 garçons sont nés à Lonay. Félicitations aux heureux parents !

Décès

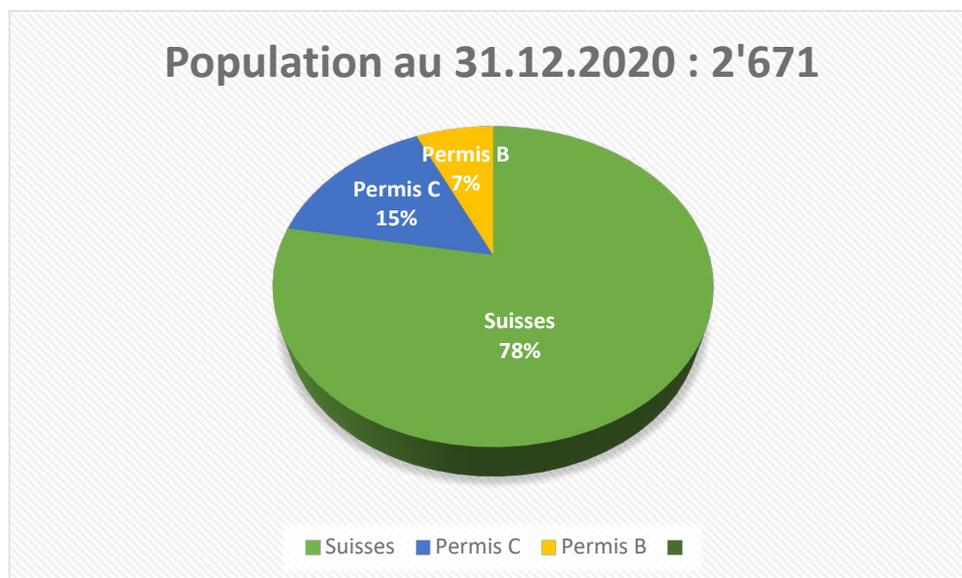
Lonay a eu le regret d'enregistrer 54 décès dont 49 résidents de Lonay. Ces décès ont été recensés comme suit :

- Onze incinérations à Lonay dont sept personnes qui reposent au Jardin du souvenir, trois au columbarium et une en tombe cinéraire à Lonay. Trente autres personnes reposent à l'extérieur de notre Commune ou dans leur famille ;
- Treize inhumations, dont sept au cimetière de Lonay. Les six autres personnes reposent à l'extérieur de la Commune.

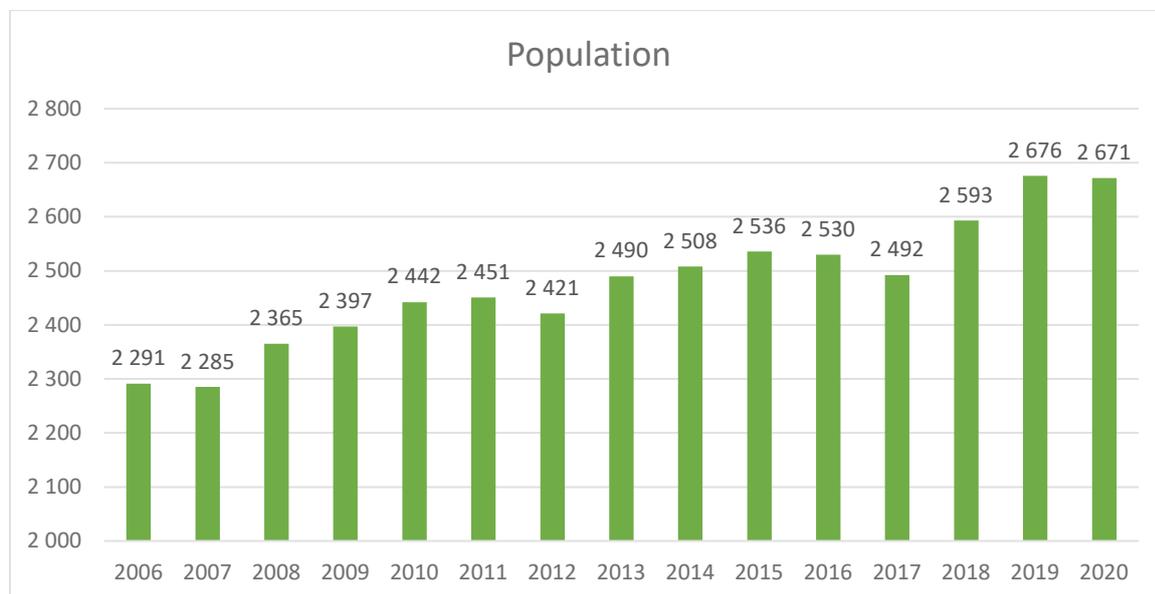
Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés, à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière.

Le règlement du cimetière autorise également la « réservation » de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.

Évolution de la population

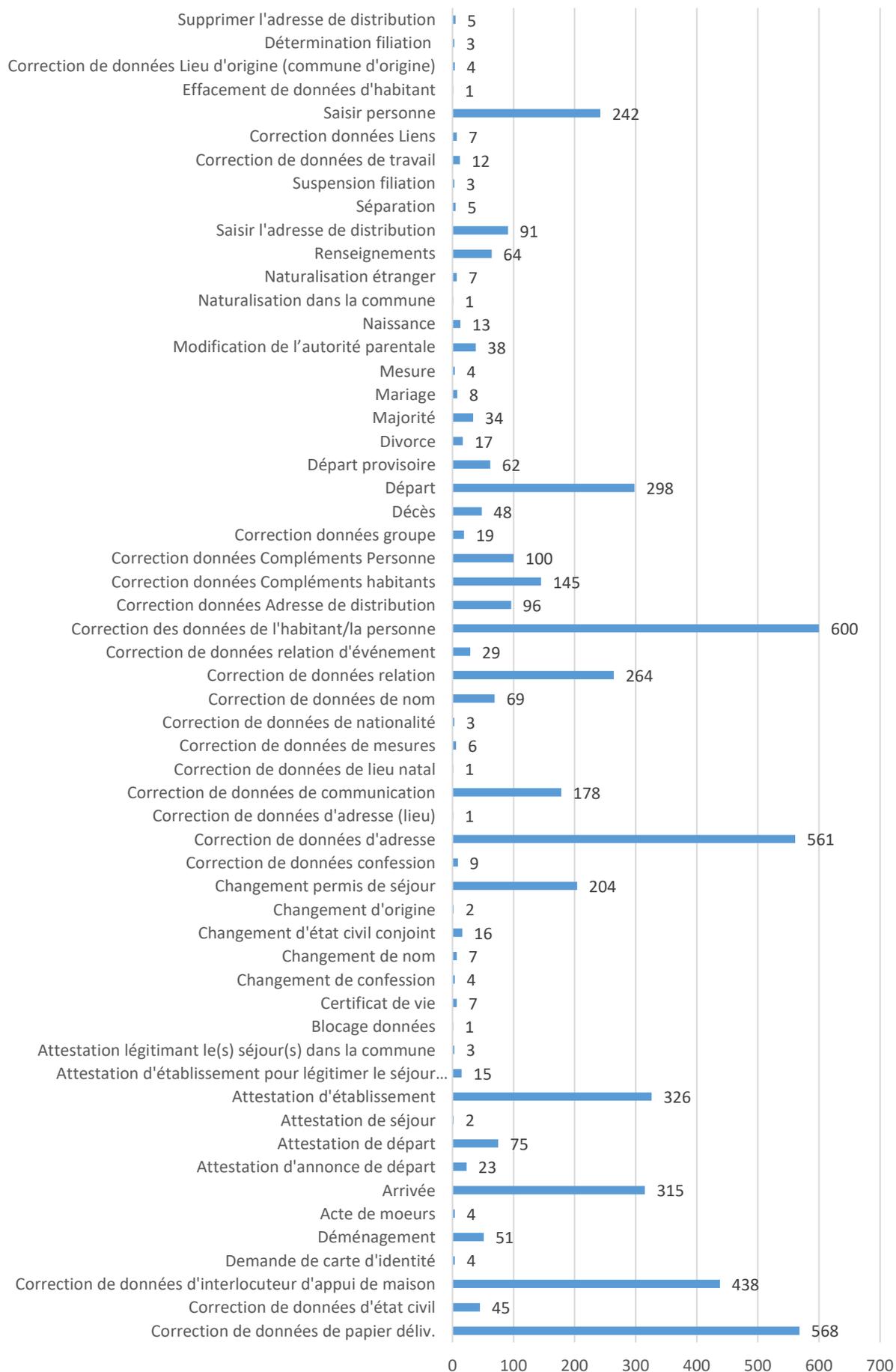


Au 31 décembre 2020, la Commune de Lonay comptait **2'671** habitants inscrits en résidence principale. A ce chiffre, s'ajoute les frontaliers et résidences secondaires, ce qui nous fait une population totale de **2'896**.



Le prochain tableau montre toutes les mutations faites au contrôle des habitants, soit un total de 5'185 mutations.

Mutations du 01.01.2020 au 31.12.2020



Naturalisations

En 2020, six personnes ayant déposé leurs dossiers dans notre Commune ont été naturalisées.

Finances

C'est avec un excédent de charges de CHF 395'999.00 que les comptes 2020 se sont bouclés, alors qu'au budget nous avions prévu un déficit de CHF 330'943.00. Ce résultat est tout-à-fait acceptable en pleine période de pandémie et nous démontre une gestion communale respectant les objectifs fixés.

Les commentaires en lien avec ces résultats sont mentionnés, comme chaque année, dans le cahier des comptes (préavis no 02/2021)

Notre situation financière est relativement stable. L'année 2021 subira les effets de la pandémie et il est encore bien trop tôt pour en connaître les aboutissants.

Les futurs développements projetés dans le cadre de la révision du PACom offriront certaines opportunités, permettant de valoriser le patrimoine et les finances communales. Le maintien du taux d'imposition à 55 % est toujours d'actualité.

Sociétés locales

L'Union des Sociétés locales (USL) de Lonay regroupe l'ensemble des clubs et associations du village. La liste des sociétés locales, ainsi que les coordonnées des responsables, sont consultables sur le site Internet de la Commune sous la rubrique « Vivre à Lonay ».

Culture

En 2020, la CCL était constituée de 7 membres :

- Sandrine Guillin Borremans - Présidente et secrétaire
- Alexandra Martin-Gante - Caissière
- Valérie Kaltenrieder, Priska Dutoit-Scheuner, Chantal Rytz Dayer, Nicole Aeberhard, Adrian Gloor - Membres.

Activités 2020 :

Janvier – février	Spectacle des Branles-Cloches. Les soirées ont été un succès.
12 février	En partenariat avec les Aînés, le trio « Coup de Soleil » a enchanté tout le monde avec les reprises de Gilles.
10 septembre	Marché artisanal au chemin de la Poste. Une trentaine d'exposants étaient ravis de pouvoir participer au marché, qui a attiré un bon nombre de visiteurs.

Toutes les autres activités ont été annulées en raison de la situation sanitaire.

Au terme de l'année 2020, la CCL clôture ses comptes avec un bénéfice de fr. 4'700.45.

Les manifestations spéciales en 2020

La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise la fête de l'Épiphanie sur la place devant l'ancien bâtiment de la Poste (devenu depuis l'administration communale). Les familles se rassemblent autour du vin chaud et des gâteaux des Rois. Cette année encore le succès était au rendez-vous.



Autres manifestations

L'année 2020 a été rythmée par les décisions du Conseil fédéral et les mesures prises pour lutter contre le Coronavirus, les manifestations que nous avons l'habitude d'organiser ont malheureusement dû être annulées. C'est avec tristesse que la Municipalité a décidé d'annuler la Fête nationale, tout comme son traditionnel repas de fin d'année. La Fête au village qui devait se tenir durant le mois de juin 2020 a également été reportée.

Afin d'apporter un peu de douceur et pour remercier les différents acteurs de cette pandémie, la Municipalité a décidé d'offrir un biscôme de Noël décoré d'une image de notre Fourmi à ses habitants, aux écoliers lonaysans, ainsi qu'au personnel de l'Hôpital de Morges et à celui du CMS. Cette action a été chaleureusement accueillie et relayée via nos différents canaux de communication.

Aménagement du territoire

Lors du Conseil Communal du 7 octobre 2020, un état des lieux de l'aménagement du territoire a été présenté.

Pour la refonte du PACom (Plan d'Affectation Communal), nous avons reçu au mois de mai 2020, l'avis préliminaire du Canton sur le projet soumis à l'examen. Le projet complet de révision du PACom incluant son règlement est en cours de réalisation par le bureau Urbaplan. Le dossier devrait être finalisé et envoyé au Canton pour l'examen préalable d'ici mi-2021.

Le dossier du PA « En Carouge » (plan, règlement et rapport selon l'art.47 OAT) a été validé par la municipalité le 2 décembre 2020 et déposé au Canton le même jour pour l'examen préalable. La Municipalité est à dans l'attente du retour du Canton, prévu pour le mois de mars 2021. Selon la stratégie municipale d'acquisition de patrimoine et de développement des zones d'activités, des conventions de cession de terrain ont été approuvées et signées.

Ces deux projets (PACom et PA « En Carouge ») sont directement liés à la requalification de la RC 80 (route de Denges) en cours d'étude avec le Canton (DGMR) et les Communes de Denges et Echandens. La mise à l'enquête publique de la RC 80 est prévu au printemps 2022.

Ces différents dossiers ont demandé une très forte implication des Municipaux concernés ainsi que de notre BAMO. Un nombre important de séances ont été nécessaires afin de pouvoir adapter ces projets à une vision objective du futur de notre commune.

Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes

Mme Elisabeth Morerod

Principaux dossiers traités

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- Gestion de la crise sanitaire dans le cadre scolaire ;
- Participation à la refonte du règlement de la cantine scolaire et création d'un périmètre de surveillance ;
- Participation aux séances du Conseil d'Établissement ;
- Participation aux séances de la Commission bibliothèque ;
- Lien étroit avec les Aînés et organisation des jubilaires.

Ecoles

Gestion de crise sanitaire dans le cadre scolaire

Service d'accueil scolaire

Dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19, les écoles ont dû fermer leurs portes le 16 mars 2020.

Afin de permettre aux élèves dont les parents n'avaient pas de solution de garde (personnel médical, des services d'urgence ou les métiers de première nécessité), trois classes ont été ouvertes à Lonay. Des séances hebdomadaires ont eu lieu afin d'organiser et coordonner cette prise en charge.

Durant les vacances scolaires de Pâques 2020, les Communes ont pris en main cette situation afin d'assurer la surveillance des enfants. Pour ce faire, du personnel a été mis à disposition entre les 4 communes de l'Entente scolaire.

A la rentrée, l'EPSP a repris la gestion des enfants concernés, jusqu'à la réouverture des écoles vaudoises en mai 2020.

6 élèves de Lonay étaient concernés par cette situation et ils ont pu être finalement intégrés au Service d'accueil scolaire (SAS) de Préverenges afin de libérer les classes de Lonay, de limiter les contacts et les mouvements.

Ces classes étaient régulièrement désinfectées ce qui a également impacté le service de conciergerie, mis à rude épreuve durant les premiers mois de cette crise. Elles sont toutefois restées opérationnelles, mais n'étaient plus utilisées, ce qui a permis au personnel de conciergerie d'intervenir ailleurs où leur présence était donc nécessaire.

Dispositif de protection en milieu scolaire

A la réouverture des écoles, des rubalises ont été mises en place pour guider les utilisateurs sur les sites scolaires afin de limiter les contacts entre les personnes. Du désinfectant pour les mains et des poubelles fermées ont été installés dans les collèges et les affiches « Stop-Covid » ont dû, très régulièrement, être mises à jour dans les bâtiments. Encore une fois, le personnel de conciergerie a été réactif, afin de respecter les exigences demandées par nos Autorités.

Cantine scolaire

Une organisation spécifique a été mise en place à la cantine scolaire, afin de protéger le personnel et les enfants.

PERSPECTIVES D'ACTION

Poursuivre la gestion de la crise sanitaire dans le cadre scolaire

Facilité l'accès et moderniser le système de gestion de l'accueil de midi des enfants.

Participation aux groupes de travail pour l'appel d'offre lié aux transports scolaires

Deux accès à la cantine, avec marquage au sol, ont été créés comme suit :

- Un pour les repas chauds,
- Un pour les pique-niques.

Des parois en verre amovibles ont été installées afin de protéger la nourriture de tout projectiles. Différentes mesures ont été prises afin de garantir la sécurité de tous et de respecter les exigences sanitaires.



Bureau de l'Entente

Le bureau de l'entente est composé des quatre conseillers municipaux en charge des écoles et des quatre conseillers municipaux en charge des finances, ainsi que du directeur des écoles. Il s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter principalement des sujets suivants :

- Budget et comptes de l'EPSP ;
- Gestion de la crise sanitaire dans les écoles ;
- Fourniture des masques chirurgicaux pour les élèves de l'EPSP jusqu'en octobre 2020 ;
- Traitement de la pétition du collectif de parents d'enfants de 4-5 ans, résidents à Loney et scolarisés à Préverenges, concernant les transports scolaires ;
- Modification du règlement de la cantine scolaire et création d'un périmètre de surveillance. Dans ce but, une collaboratrice a été engagée pour assurer la surveillance des enfants.

Conseil d'établissement

Il est composé de 16 membres, répartis ainsi :

- 4 représentants des autorités communales ;
- 4 représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- 3 représentants des organisations concernées par la vie de l'établissement ;
- 4 représentants des enseignants au sein de l'établissement ;
- 1 secrétaire

Le Conseil d'établissement s'est réuni deux fois en 2020 dont les activités ont été les suivantes :

Consultation cantonale : la consolidation de la LEO

Le Conseil d'Établissement se prononce dans le cadre d'une consultation portant sur la refonte du Cadre général de l'évaluation. Les différents établissements scolaires jouissent d'une certaine marge de manœuvre en matière de programme personnalisé et de devoirs à domicile, raison pour laquelle ils sont consultés.

« Raconte-moi ton métier », « Mon apprentissage »

Fort de son succès lors de l'année précédente, le projet « Raconte-moi ton métier » a repris en 2020.

« Mon apprentissage » est un projet qui présente différents postes d'apprentissage proposés par des entreprises de la région. Ces soirées se déroulent en deux parties : la première est animée par les différentes entreprises et la seconde permet aux élèves de s'inscrire directement à une place d'apprentissage.

Financement des camps et sorties

Ces activités sont désormais financées par les communes de l'Entente scolaire de l'EPSP. Les parents participent uniquement aux frais de repas, soit un maximum de fr. 16.- par jour.

Assemblée des parents

L'assemblée des parents a eu lieu le 27 janvier 2020. Lors de la première partie de la séance, PROFA a donné une conférence sur le thème : « Comment aborder le thème de la pornographie avec nos enfants/adolescents ? ». Pour la seconde partie, le Quart-Parents a proposé un sondage aux parents concernant notamment les horaires des cours. Cette discussion ainsi que la demande de faire passer un sondage contraignant à l'ensemble des parents est relayée au Bureau de l'Entente par Mme Wüst.

Transports scolaires

Le Bureau de l'Entente et Car Postal ont mis en place un système de suivi des enfants lors de leur trajet entre l'école et la maison. Grâce à une application permettant de scanner la carte de légitimation des élèves, il est possible de savoir si les enfants ont bien pris le bus.

Devoirs surveillés, nouvelle organisation

Les devoirs surveillés sont réorganisés. Une pause de quinze minutes séparera la fin des cours du début des devoirs et les élèves seront divisés en deux groupes, de la 3ème à la 6ème et de la 7ème à la 8ème.

Enclassement (situation au 1er octobre 2020)

1ère à 8ème HarmoS, 258 élèves sont enclassés de la manière suivante à Lonay (collèges des Combes et des Pressoirs) :

Nombre de classes	Élèves de Préverengues	Elèves de Lonay	Elèves d'Echandens	Elèves de Denges	Autres	Total
15	14	171	51	22	0	258

Le nombre total d'élèves a donc passé de 289 en 2019 à 258 en 2020.

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie et le repas des promotions n'ont pas eu lieu à Préverengues. Toutefois, la remise des diplômes s'est faite en petit comité.

Bibliothèque scolaire

La « Commission bibliothèque » a été créée en 2020. Les Municipalités de Lonay et Préverengues sont représentées au sein de cette commission, ainsi que le Directeur de l'EPSP, les bibliothécaires et 4 enseignants.

Le rapport d'activités de la bibliothèque est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch.

Association vaudoise des Parents d'Elèves (APE)

Poursuite de la collaboration avec cette association, chargée notamment de faire le lien entre les parents, les écoles et les autorités. Un représentant participe également aux rencontres du Conseil d'établissement. Des séances d'informations, conférences et ateliers sont régulièrement organisés pour les parents et les enfants (parcours à vélos, prévention contre le harcèlement, etc.)

Œuvres sociales

ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay

Chaque commune est représentée par un membre de la Municipalité, en l'occurrence Mme Morerod qui fait également partie de la commission de gestion.

Cette nomination porte sur l'ensemble de la législature.

Les communes se sont prononcées sur l'augmentation du nombre de places d'accueil des établissements qui dépendent du réseau AJEMA.

Le budget et les comptes ont également été validés.

Aînés et jubilaires

Malgré la situation sanitaire, les visites à nos jubilaires ont été maintenues autant que possible, tout en respectant les mesures de protection. Des petites attentions ont été envoyées aux personnes que nous n'avons pu voir.

Les animations des aînés ont malheureusement dû être annulées. Le lien avec eux a été tout de même maintenu grâce à des actions ponctuelles et des interventions de Mme Morerod.

Centres de Jeunesse et Culture

Lonay bénéficie de certaines structures, soit Univers 1028 à Préverenges (pour les jeunes de 10 à 18 ans), le Passeport-Vacances, la bibliothèque scolaire (collèges de Préverenges et des Pressoirs). Les horaires de la bibliothèque du collège des Pressoirs ont été adaptés pour accueillir les enfants durant leur pause de midi.

La ludothèque ToujouChouette est toujours active selon ses heures d'ouverture.

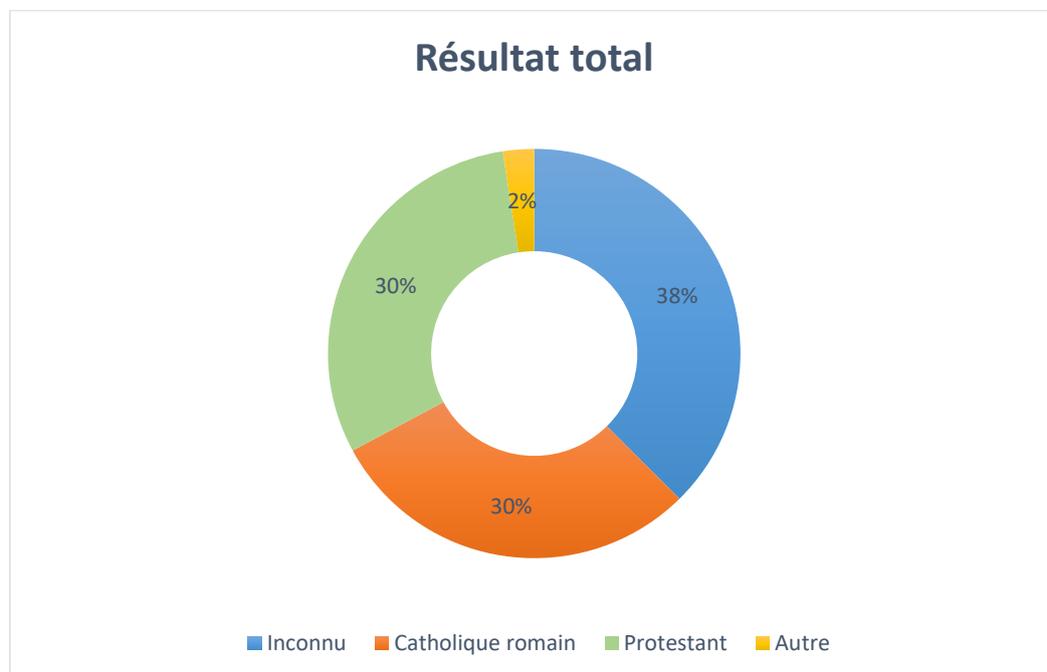
Réseau Santé

La Commune de Lonay fait partie du réseau de santé Fondation La Côte et de l'Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch.

Eglises & Cultes

Au 31 décembre 2020, la répartition des confessions se présentait de la manière suivante :



Les confessions « inconnues » représentent en réalité les personnes qui se déclarent sans appartenance religieuse lors de leur inscription au registre du Contrôle de l'habitant.

Paroisse protestante

La paroisse dénommée « Lonay-Préverenges-Vullierens » couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Elle est administrée par Mesdames les pasteures Corinne Méan, Ira Jaillet et Claudine Masson Neal.

La paroisse protestante est très active dans l'organisation de différentes manifestations pour soutenir le centre paroissial.

Quant à lui, le centre paroissial est toujours soutenu financièrement par la Commune.



Paroisse catholique

La paroisse catholique comprend les communautés de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. Trente-et-une Communes en font partie et ses principaux lieux de cultes pour notre région sont : l'Eglise de Morges, l'Eglise de la Longeraie, la Chapelle de Préverenges, l'Eglise de St-Prex, la Chapelle d'Aubonne, la Chapelle d'Apples et la Chapelle de Bière.

Les prêtres de la Paroisse sont les Abbés Charlemagne Diawara-Doré (Curé modérateur), Guy Jeanmonod, Jean Bosco Rwashwa et Jean Burin des Roziers, lesquels coordonnent la charge pastorale en collaboration avec la mission italienne, la mission espagnole et la mission portugaise.

La fête de paroisse n'a malheureusement pas pu être organisée en raison de la situation sanitaire.

Les églises ont dû rester un certain temps fermées mais les cultes étaient tout de même proposés à distance, via des plateformes en ligne. Elles ont pu rouvrir, sous réserve de la mise en place d'un dispositif de protection, et les messes en ligne ont été maintenues.

Soutiens financiers ponctuels

La Commune soutient régulièrement différents projets sociaux et associations, notamment la FEDEVACO, comme souhaité par le Conseil communal.

La Municipalité a décidé de soutenir le projet 2020 : Atelier des enfants « Centre de prévention pour la famille » au Pérou.

Depuis 40 ans, l'association Taller de los Ninos (TANI) développe et promeut un modèle de développement infantile intégral pour répondre aux droits des enfants de moins de 5 ans dans son centre de San Juan de Lurigancho, un quartier défavorisé de Lima. Son intervention vise à résoudre en partie les brèches existantes du système de prise en charge étatique. Cette troisième phase de projet est basée sur les recommandations d'une évaluation externe. Elle vise à diffuser les bonnes pratiques développées dans le centre afin de renforcer l'intervention en faveur de la santé et du développement infantile des agents des services de santé et des aides primaires. Les moyens mis en œuvre sont à la fois le renforcement du modèle dans le centre actuel (transformation du centre de prévention actuel en un centre de développement infantile et familial) ; la diffusion du modèle dans 5 nouveaux espaces du district et 3 régions et le développement d'un système de formation pour les professionnels et des étudiants, notamment en collaboration avec 4 universités péruviennes ou étrangères.

Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

M. Frédéric Gabriel

Appréciation générale

L'année 2020 a permis la gestion courante des différents dossiers. Deux préavis ont été soumis à l'approbation du Conseil communal, soit la demande de crédit d'étude pour la rénovation du complexe de la Poste 10 et une demande de crédit pour le remplacement de véhicules de la voirie. La réalisation de ces deux préavis interviendra en 2021.

Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2020 ont été :

- Gestion de la crise sanitaire et soutien financier aux locataires commerciaux ;
- Rédaction de deux préavis ;
- Poursuite de la mise en passe des bâtiments publics selon le nouveau plan de fermeture ;
- Modification du système de chauffage de l'église,
- Installation du WIFI et de tableaux interactifs au collège des Combes.

Bâtiments

Gestion de la crise sanitaire

Dispositif de protection en milieu scolaire

La crise sanitaire liée au Coronavirus a impacté les commerçants de tout le pays. Comme proposé par le Canton de Vaud, la Commune de Lonay a souhaité soutenir ses locataires commerciaux. Le café-restaurant, la boulangerie, ainsi que la garderie et le salon de coiffure, se sont vu offerts une partie de leurs loyers durant la première vague du printemps 2020.

En automne, le soutien financier a été renouvelé pour le café-restaurant et la boulangerie, puisque leurs activités ont à nouveau été arrêtées en raison de la seconde vague de Covid-19.

Le détail des montants figure dans les comptes 2020.

Ce soutien se poursuivra en 2021, au rythme des décisions prises par le Conseil Fédéral.

Organisation du personnel de conciergerie

La fermeture de certains locaux durant cette crise, a permis des transferts internes dans notre service de conciergerie.

Un horaire décalé a été mis en place afin d'assurer la continuité des activités. De cette manière et grâce à l'investissement de tous les collaborateurs du service, les exigences fédérales pour la gestion de la crise ont pu être scrupuleusement respectées, sans recours à des sociétés externes.

PERSPECTIVES D'ACTION

Poursuite de la gestion de la crise sanitaire

Poste 10, préparation des cahiers de charges en prévision des travaux futurs et établissement d'un préavis

Recrutement voirie

Renouvellement des équipements de la voirie

Installation du WIFI et de tableaux interactifs au collège des Pressoirs

Gestion des clefs, mise en passe électronique

En 2020, ce projet a été encore étendu à la Maison des Pressoirs et à la Halle de sport. A présent, l'ensemble des enveloppes des bâtiments communaux publics sont sur le même système de fermeture, ce qui simplifie grandement l'utilisation et la gestion des accès.

L'intérieur des bâtiments existants n'a pas été modifié pour des questions financières et techniques. Une signalétique « sortie de secours » a été mise en place là où elle était nécessaire.

Maison de Commune

La Maison de Commune, louée à une fiduciaire privée, n'appelle pas de commentaires particuliers pour l'année 2020. Seul le contrôle de l'installation électrique selon la norme OIBT a été réalisé.

Administration communale, Poste 12

Une cloison de séparation phonique entre la réception et le bureau technique a été installée. Les bureaux ont été réorganisés afin d'optimiser l'espace avec l'arrivée d'une nouvelle adjointe en octobre 2020 en CDD (CDI dès le 01.03.2021) et du futur chef du bureau technique en avril 2021.

Maison des Pressoirs

Etant donné la situation sanitaire, la location de la Maison des Pressoirs a été suspendue. Quelques manifestations, en petit comité, y ont été organisées, mais depuis l'automne 2020, tout a été arrêté. Elle rencontre toujours un vif succès et beaucoup de demandes sont faites à l'administration pour louer cette salle dès que la situation sera meilleure.

Des dégâts ont été faits sur le goudron devant le bâtiment et l'intervention d'une entreprise de génie civil a été nécessaire. Les frais ont été pris en charge par les organisateurs de la soirée.

Comme indiqué plus haut, les portes extérieures de la Maison des Pressoirs ont été mises en passe selon le nouveau plan de fermeture électronique, ce qui facilite les locations.

Centre sportif – zone du Parc

Généralités

Comme l'année dernière, il arrive régulièrement que les installations, en particulier les portes, soient abîmées par des joueurs « contrariés ». Les dégâts commis dans ce contexte sont réparés et systématiquement refacturés aux clubs sportifs concernés.

Le panneau d'affichage des scores, offert par l'entreprise paysagère qui a réalisé le complexe, a été mis en place. Les entraînements et manifestations sportives ont également été suspendus à plusieurs reprises durant l'année. Les installations ont donc été fermées mais ont pu rouvrir pour les plus jeunes afin qu'ils puissent pratiquer leurs sports préférés.

Les WC publics liés à la buvette sont systématiquement fermés durant la pause hivernale du football.

Aménagements paysagers

Un contrôle général des arbres du Centre sportif a été réalisé par l'entreprise paysagère qui a effectué les travaux de construction et M. Gabriel. Les arbres en fin de vie ont été remplacés, sous garantie, et les entretiens nécessaires ont été faits sur l'ensemble des plantations.

A partir de 2021, les remplacements et l'entretien général de ces aménagements seront à notre charge.

Halle de sport

Les engins gymniques sont régulièrement contrôlés (sécurité) par une entreprise spécialisée et renouvelés si nécessaire.

A la demande de la Direction des écoles, une étude conjointe a été menée par les services de conciergerie de Lonay et de Préverenges, afin de trouver la meilleure solution pour installer des casiers individuels. Ces derniers, verrouillables, permettront aux écoliers de déposer leurs valeurs, durant les cours de gym. Cet équipement sera également mis à disposition des sociétés locales. Un montant est prévu dans ce but au budget 2021.

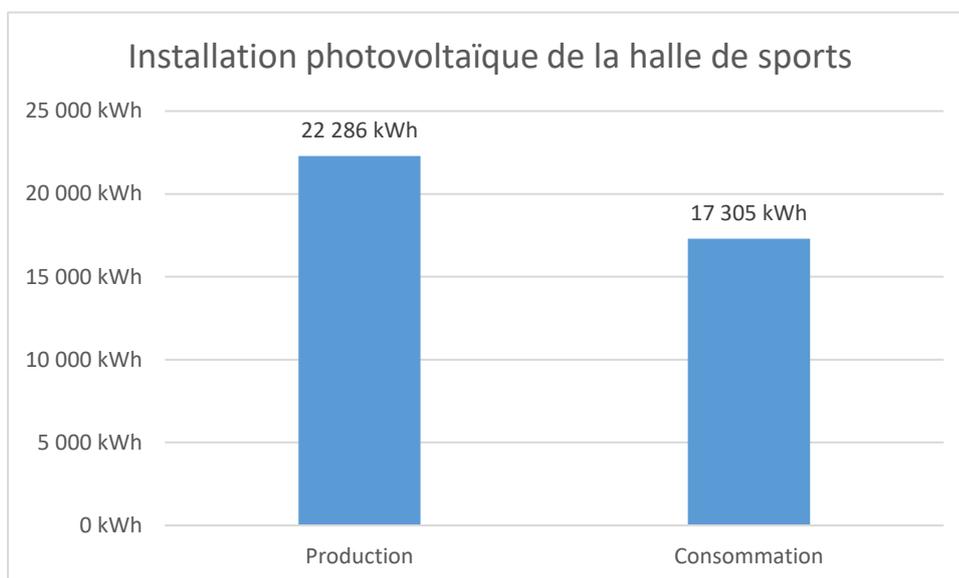
La salle est régulièrement occupée par les sociétés locales pour des entraînements spécifiques. La priorité étant donnée aux écoles pour son utilisation.

Le contrôle de l'installation électrique selon la norme OIBT a été réalisé en 2020.

Comme mentionné, les portes extérieures de la halle de sport ont été mises en passe selon le nouveau plan de fermeture électronique.



L'installation photovoltaïque, installée sur le toit de la halle de sports lors du réaménagement du Centre sportif, a fait l'objet d'une subvention qui nous a été payée en 2020. A titre indicatif, voici un graphique des kWh produits en 2020 grâce à cette installation, ainsi que ceux utilisés pour notre propre consommation :



Chemin de la Poste 10

Généralités

Un changement de locataire est intervenu dans un 4.5 pièces avec des travaux de rafraîchissement des peintures pour CHF 4'980.-.

Différents travaux d'entretien ont été exécutés dans les appartements, les locaux commerciaux et les parties communes, pour la somme de CHF 30'320.87.

Les panneaux solaires sont maintenus hors service depuis le sinistre survenu dans un logement. Leur remplacement fera partie du préavis pour la rénovation du bâtiment.

Un élément de la façade a été abîmé par un véhicule, la réparation a été effectuée et les frais ont été pris en charge pas l'assurance du fautif.

Un sinistre dégât d'eau est survenu le 08.04.20, la participation de la Vaudoise Assurance se monte à CHF 2'870.30.

Il n'y a pas de contentieux en cours à signaler.

Le loyer de la boulangerie augmente de CHF 200.00 / mois au 1er avril de chaque année conformément à l'échelonnement prévu dans le bail. Le dernier échelon entrera en vigueur en 2021 (CHF 4'800.00 en 2020).

Comme l'année dernière, à plusieurs reprises des actes de vandalisme ont été constatés dans le parking souterrain de l'immeuble {déchets abandonnés, présence de jeunes qui fument, ... }.

Préavis n° 5/2020 – Rénovation du Complexe

Sur la base d'un cahier des charges établi par la Municipalité, un appel d'offres auprès de trois bureaux d'architectes de la place a été réalisé durant l'année 2020, dans le but de pouvoir rédiger un préavis complet. Seul un a présenté une offre correspondant à notre demande.

Il a donc été mandaté et, après discussion avec les architectes, la Municipalité a décidé de regrouper les phases 1 (diagnostic) et 2 (étude de réalisation) dans le même préavis.

Suite à son approbation par le Conseil communal en octobre 2020, différents prestataires spécialisés ont été engagés, sous la direction du bureau d'architectes. Cette phase permettra de connaître l'état général de ce bâtiment ainsi que les différents scénarii possibles pour la rénovation de ce complexe.

Les résultats de cette étude, ainsi que les coûts inhérents, seront connus avant la fin du premier semestre 2021.

La phase 3 (réalisation) fera l'objet d'un préavis qui sera soumis au Conseil communal ultérieurement.

Chemin de la Poste 8

Aucun changement de locataire sur l'année.

Un locataire de l'immeuble continue son activité de concierge. Il nous a fait part oralement de son souhait de trouver un autre logement à court/moyen terme car le bailleur ne souhaite pas procéder à la rénovation de son appartement.

Afin de faciliter son départ, nous lui avons proposé de pouvoir quitter en tout temps son appartement, moyennant un préavis de 3 mois, étant donné qu'un accord avec les anciennes propriétaires.

Différents travaux d'entretien ont été exécutés dans les appartements et les parties communes, pour la somme de CHF 1'206.05.

Après la procédure engagée auprès du Tribunal des Baux, par un locataire à la suite de la résiliation du bail à loyer pour le 30.06.2019, il a finalement été condamné à quitter les lieux au 31.03.2021.

La procédure a été longue car il a tout mis en œuvre afin de reporter l'audience au TB à cause du Covid-19, car il était considéré comme personne à risque. Le local a été reloué au 1^{er} avril 2021 à CHF 900.- + charges à une ancienne sous-locataire de la personne condamnée.



Les appartements des anciennes propriétaires font l'objet d'un droit d'habitation. A leur départ, des travaux de rafraîchissement devraient être entrepris afin de pouvoir mettre ses biens en location.

Il en sera de même pour l'appartement des combles occupé par le concierge (uniquement rafraîchissement et non rénovation comme demandé par le locataire actuel).

Nous sommes en discussion avec les locataires pour l'établissement de baux pour les places de parc et l'introduction de charges pour un des logements.

Suite à une réorganisation des locaux, nous avons pu libérer un garage qui a été mis en location.

Route de la Chérard 22 – Vieux collège

Le changement de propriétaire de la parcelle voisine, au Nord de notre bâtiment, permettra une taille drastique des arbres.

Dans le cadre du chantier privé sur la parcelle voisine située à l'Est de notre immeuble, une haie de séparation sera installée au début de l'année 2021.

Suite au changement de locataire, le 2.5 pièces du rez est loué depuis le 15 janvier 2020, aux mêmes conditions. Un locataire a repris le service de conciergerie depuis le départ de l'ancien concierge.



Divers travaux d'entretien usuels ont été réalisés pour un total de CHF 11'853.-, comprenant un sinistre causé par une locataire de CHF 2'096.00 remboursé par son assurance RC, pour une fenêtre restée ouverte.

Il n'y a pas de contentieux en cours à signaler.

Excepté les travaux d'entretien et de réparations courants, il n'y a pas d'intervention importante prévue.

Ruelle Merloz 1

Comme chaque année, les arbres sont entretenus par une entreprise de paysagistes, aux frais de la Commune. Le reste de l'entretien de ce bâtiment et des extérieurs se fait par les locataires.

Aucun changement de locataire sur l'année.

Des travaux d'entretien ont été réalisés pour la somme de CHF 1'160.20, dont CHF 428.65 pour la mise à jour de la sonde Silentsoft de la citerne, suite à l'arrêt de la 2G.

Il n'y a pas eu de sinistre.

Il n'y a pas de contentieux en cours à signaler.

Un mur de soutènement en rondins pour des places de parc est à remplacer à court terme.

Route des Pressoirs 4

Il n'y a pas eu de changement de locataire.

Divers travaux d'entretien courant ont été réalisés pour la somme de CHF 1'555.20.

Il n'y a pas eu de sinistre.

Il n'y a pas de contentieux en cours à signaler.

Pas d'interventions à prévoir, à l'exception de l'entretien courant.

Eglise

Suite à l'analyse des économies énergétiques possibles à l'église, réalisée par une entreprise spécialisée en 2019, les travaux nécessaires ont été effectués en 2020. Comme mentionné l'année dernière, nous espérons pouvoir, par la suite, réaliser une économie annuelle d'électricité de CHF 2'600.- environ.

En collaboration avec le facteur d'orgue et l'organiste, des réglages et adaptations de températures sont en cours durant l'hiver 2020/2021, afin de garantir de bon fonctionnement de l'instrument.

Le contrôle de l'installation électrique, selon la norme OIBT, a été réalisé.

Bâtiments scolaires

Collège des Pressoirs

L'entretien de la toiture du collège a été donné à une autre entreprise présentant une offre de contrat annuel meilleure marché. Cette dernière s'occupant déjà à notre entière satisfaction de la toiture du collège des Combes

Des travaux de peinture ont été réalisés dans certaines classes. La réparation de stores dans l'appartement du concierge a été faite. Le lave-vaisselle de la salle des Maîtres a été remplacé et plusieurs détecteurs de présence ont été remplacés. L'ascenseur est également contrôlé sur la base d'un contrat de maintenance.

Des parois mobiles en verre ont été installées à la cantine scolaire, en raison des mesures sanitaires liées au Coronavirus.

Les dalles de la cour supérieure montrent des signes de fragilité. Des discussions avec l'entreprises qui les a posées lors des travaux de construction de l'UAPE et de la cantine scolaire, ainsi qu'avec l'architecte, ont eu lieu. Les dalles cassées ont pu être remplacées, sous garantie, et leur calage a été amélioré. Un stock de dalles a été remis à la voirie afin de pouvoir les changer si nécessaire.

Collège des Combes

L'installation du WIFI et de tableaux interactifs a été réalisée pour les classes de ce bâtiment selon les exigences du Canton en matière d'enseignement. Le montant de ces travaux était prévu au budget 2019 de l'EPSP et a été reporté au début d'année 2020.

Des travaux de peinture ont également été effectués dans ce collège et des caissons de protection ont été installés devant les grilles de ventilation.

En cette période de crise, les cours de yoga ont été suspendus. Une des deux locataires de la salle de rythmique renonce à reprendre ses cours dans cette salle suite à la crise. Elle n'est donc louée plus qu'à une personne, plusieurs soirs par semaine.

Le contrôle électrique selon la norme OIBT a également été effectué dans ce bâtiment.



Domaines

Vignes communales

L'entretien de la vigne de la Condémine est assuré par M. Jean-Charles Détraz, viticulteur.

La récolte est livrée à la Cave de La Côte qui assure, entre autres, la vinification du vin de la Commune.



Année	Chasselas (blanc)	Garanoir (rouge)
2015	4'395 kg	3'660 kg
2016	5'231 kg	4'650 kg
2017	5'224 kg	4'650 kg
2018	5'115 kg	4'417 kg
2019	4'882 kg	4'165 kg
2020	4'650 kg	4'185 kg

Réserve naturelle du Bomelet

La journée d'entretien de mars a pu avoir lieu, dans le respect des règles sanitaires, mais celle d'automne a dû être reportée en raison du Covid-19. Une petite délégation du comité de Lonature continue toutefois à entretenir la réserve naturelle du Bomelet.

Organisées par l'association Lonature, ces activités s'inscrivent dans l'entretien et la protection de la réserve du Bomelet. M. Gabriel participe régulièrement aux assemblées, ainsi qu'aux journées d'entretien.

Le résumé complet des activités de l'association est disponible sur www.lonature.ch.

Forêts communales

Les travaux découlant du martelage ont été effectués à la fin de l'hiver 2020.

Dans le bois de Faclay, des coupes ont été réalisées en 2020 avec pour objectifs de :

- Maintenir une forêt stable afin de garantir un effet de protection suffisant contre les crues et laves torrentielles mettant en danger les habitations et infrastructures en aval du Bief.
- Sécuriser la route cantonale et communale Lonay-Bremblens ainsi que le chemin forestier du Faclay contre les chutes d'arbres ou de branches.
- Sécuriser le sentier pédestre parcourant le massif contre les chutes d'arbres ou de branches afin de pouvoir le maintenir ouvert au public avec un minimum de risques.
- Contenir une épidémie de bostryches typographes avec la coupe des épicéas en face de la place pique-nique.
- Favoriser le développement du rajeunissement naturel en place ainsi que les plantations qui ont été effectuées après l'ouragan Lothard en 2000 afin d'obtenir une forêt la plus stable possible.

Extrait du rapport du garde forestier

Le rapport annuel 2020 du garde forestier, concernant le groupement d'Apples, est partiellement retranscrit ci-dessous :

En 2020, les groupement forestier d'Apples et du Veyron ont fusionné pour devenir le groupement forestier Veyron-Léman à partir du 1^{er} janvier 2021.

Les deux gardes forestiers sont rattachés à ce groupement. M. Stéphane Furer, qui s'occupait de nos forêts jusqu'à fin décembre 2020, a repris la gestion des forêts industriels de la région d'Apples et M. Yann Bornand devient notre référent pour la forêt communale.

Cela n'entraîne aucun changement pour notre Commune.

Le bilan de la saison de coupes :

La fin d'année 2020, avec une météo relativement clémente, nous a permis de suivre le programme et de débarder les bois dans de bonnes conditions.

Depuis Noël 2020, les conditions météo se sont dégradées avec des pluies fréquentes et l'absence de gel. En conséquence, nous avons arrêté le débardage des bois pour préserver les sols. Seuls les bûcherons ont continué à couper et façonner du bois.

Fin février, début mars, une fenêtre de beau temps s'est présentée et pendant quelques semaines nous avons pu débarder les bois situés sur les sols les plus drainants.

Le marché des bois :

Il y a de grandes quantités de bois de chablis à disposition des scieries, surtout dans le centre et l'est du plateau Suisse. Comme toujours, les prix des sciages subissent la loi des produits importés et il ne faut attendre aucun secours du cours de l'Euro. Plusieurs scieries industrielles ont alors à nouveau abaissé leurs prix d'achat des grumes, tandis que la stabilité a régné chez les clients de taille moyenne de même que sur les ventes à destination de la France.

Actuellement, l'activité des scieries reste bonne dans notre pays. La remontée des prix des produits d'importation devrait permettre une amélioration, dans un premier temps, des prix des sciages, puis de ceux des grumes. A condition toutefois que leur offre reste équilibrée.

Concernant les bois d'industrie, le marché actuel est relativement limité, voire inexistant pour nous. Les pays du Nord ou de l'Est livrent les usines à des prix tellement concurrentiels que nos bois d'industrie sont mieux valorisés en énergie. Ceci sans compter les soucis de logistiques avec le rail ou les CFF pour ne pas les nommer.

Le marché des bois énergie reste stable pour les qualités déchetages. Ceci malgré le revirement de situation avec l'appel d'offre d'Armasuisse pour l'approvisionnement des casernes de Bière notamment. Mandat qui a été finalement attribué à une entreprise Valaisanne.

Comme le marché des bois énergie reste très local et dispose d'une bonne demande en constante augmentation, les propriétaires situés dans le périmètre de notre groupement forestier ne devraient ressentir aucune variation et conserver nos débouchés habituels. Ce qui ne sera certainement pas le cas des propriétaires plus proches des casernes de Bière.

Etonnamment, c'est le bois de feu qualité bûche qui dispose d'une forte demande depuis cette année 2020. Nous avons même plus de demandes que de produits à offrir. C'est la raison pour laquelle, une hausse des prix devrait être négociée prochainement avec nos partenaires.

Les dégâts aux forêts :

Le bostryche :

Pour cette année 2020, le scolyte semble en régression dans la région. Si aucun incident ne vient à perturber cette diminution naturelle, les exploitations de chablis bostrychés devraient être faibles dans le courant de l'été ou de l'automne prochain.

Les gros foyers d'infestations exploités en trois ou quatre interventions depuis ces dernières années, ont été assainis définitivement l'automne dernier. Ces foyers récurrents n'étant plus, le développement du scolyte devrait d'autant plus diminuer. Ceci toujours sous réserve des aléas de la météo ou d'événements extrêmes.

Dégâts du vent :

Les dégâts de cet hiver sont relativement faibles comparé à ces dernières années. Cependant, comme à chaque printemps, une tournée sanitaire sera effectuée après les coupes de bois frais. Les efforts seront essentiellement axés sur l'épicéa afin de limiter les pullulations de bostryches pendant l'été et l'automne. Dans la plupart des cas, les autres espèces d'arbres ne présentant pas de risque sanitaire ou de sécurité, seront laissées telles quelles sur place pour la nature.

Dépérissement du sapin blanc :

Pas d'évolution significative à relever fin 2020. Les peuplements sensibles restent sous surveillance.

Chalarose du frêne :

Pas d'évolution significative à relever fin 2020. Les peuplements sensibles et à proximité d'infrastructures restent sous surveillance et sont traités au cas par cas.

Cimetière

Tout au long de l'année, le service de voirie procède aux inhumations et assure l'entretien des chemins et des différentes installations afin de maintenir un cadre serein, propice au recueillement des familles des défunts. Il n'y a pas de projet de désaffectation de zone pour le moment.

Voirie

Activités

M. Pascal Martin a rejoint l'équipe de voirie en novembre 2020, suite au départ d'un collaborateur. Notre apprenti de 3^e année, M. Thomas Von Kaenel, a terminé sa formation avec succès en été 2020. Un nouvel apprenti, M. Saliou Barry, a débuté son activité à la voirie le 1^{er} août 2020.

En plus de ses activités habituelles, le service de voirie a participé activement à la mise en place du dispositif autour des bâtiments, afin de garantir la sécurité des usagers dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Bâtiment de la voirie

Un lave-linge et un sèche-linge ont été installés à la voirie pour le nettoyage des habits de travail.

Le contrôle électrique selon la norme OIBT a été effectué dans ce bâtiment.

Parc des véhicules

Un préavis pour le remplacement du parc des véhicules a été soumis en octobre 2020 au Conseil communal. Les remplacements interviendront dans le courant du premier semestre 2021.

Une débroussailleuse électrique rechargeable a été achetée en août 2020.

Places de jeux et espaces verts

L'entretien courant a été réalisés dans les places de jeux et les espaces verts.

Déchèterie « En Chaumet »

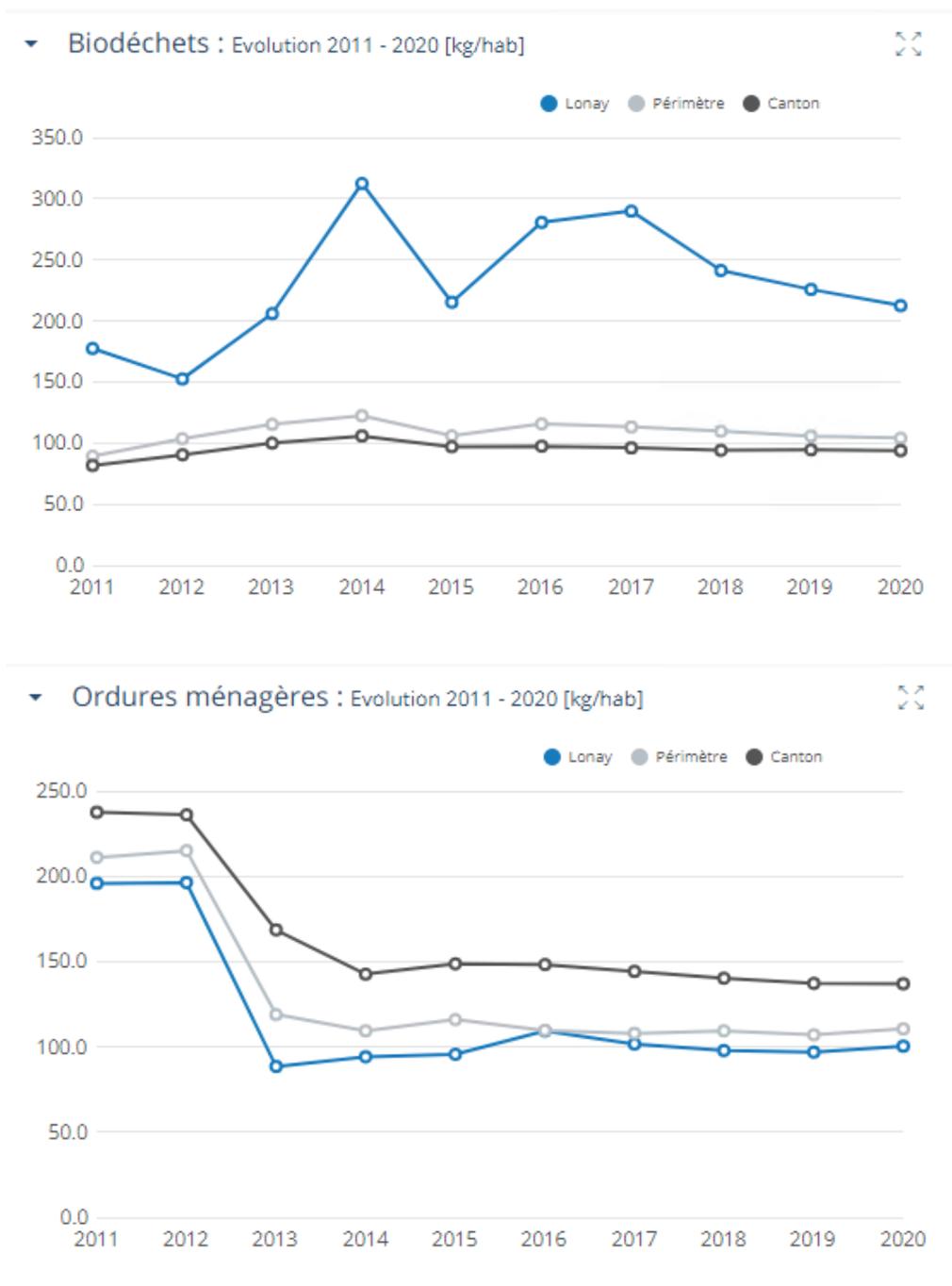
Les contrôles d'accès prévus n'ont pas pu être organisés en 2020, mais reprendront en 2021, les effectifs ayant été occupés par d'autres activités plus urgentes, liés à la pandémie.

Un dispositif a été mis en place, sur la base des exigences cantonales et fédérales, pour garantir la sécurité des employés et des usagers. Dans un premier temps, une entreprise de sécurité a été mandatée dans ce but, pendant un mois au printemps 2020, puis ce travail a été repris par les ambassadeurs du tri qui ont augmenté leur présence à la déchèterie.

Les barrières d'entrée et de sortie ont nécessité de régulières interventions d'une entreprise spécialisée pour changer des pièces d'usure (contrat d'entretien). L'électronique liée aux cartes magnétiques est également sensible.

La désormais traditionnelle vente du compost n'a malheureusement pas pu être réalisée comme à l'accoutumée. Cependant, une distribution au porte-à-porte a été effectuée par une délégation de la jeunesse, sous la supervision du Municipal, à l'entière satisfaction des habitants.

Récapitulatif des déchets ramassés au porte-à-porte et à la déchèterie



Valorsa

La Commune de Lonay est actionnaire de Valorsa SA depuis 1996 (actionnariat partagée par une centaine de communes). La Loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets, action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

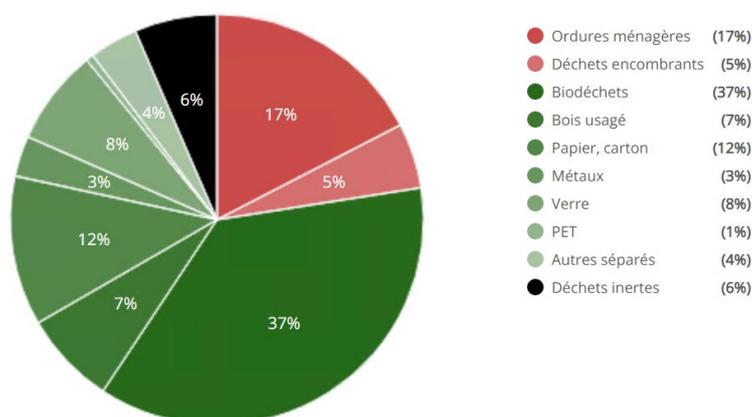
De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de revalorisation thermique, puisque c'est notre périmètre de gestion Valorsa qui en est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL, SADEC et STRID. En 2019, le personnel communal, lors de la sortie annuelle, a pu visiter l'usine.

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être valorisées.

En 2020, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Nos enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion). Pour raison de crise sanitaire, la sensibilisation de la population à l'aide de stands dans les comptoirs régionaux et dans les déchetteries, n'a pas pu être réalisée. La campagne cantonale de communication a également pâti de la situation.

▼ 2020 : Répartition déchets en [%]



i Taux de collecte séparée : 71.0 %

Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures – Développement durable

M. Joël Henneberger

Appréciation générale

D'une manière globale les demandes liées à la Police des constructions ont augmenté passant de 28 en 2018 et 27 en 2019 à 50 demandes en 2020. Le suivi des chantiers et des permis octroyés également. Les prestations de la commission de salubrité se complexifient par l'augmentation des normes et réglementations à faire respecter.

Suite aux déprédations constatées de manière répétées sur le territoire, une analyse complète des besoins en termes de surveillance communale a été faite et un nouveau cahier des charges a été établi pour réaliser un appel d'offres auprès d'entreprises spécialisées. Le mandat a été attribué à l'entreprise Global-Sécurité, dont les prestations débiteront au 1^{er} janvier 2021.

L'informatique a continué d'évoluer avec la mise place d'un nouveau site internet et d'un système de gestion du temps et de planification pour le personnel communal.

Un nouveau poste de chef du Service technique a été créé en 2020, en vue d'un engagement dans le premier semestre 2021.

Une nouvelle brochure a été éditée en matière de règles de police des constructions, afin de faciliter la compréhension de la législation en vigueur.

Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2020 ont été :

- Analyse, contrôle et suivi des dossiers de la Police des constructions ;
- TPM, amélioration de la desserte et réseau 2030 ;
- Création d'un cahier des charges et réalisation d'un appel d'offres pour la surveillance communale ;
- Informatique communale, introduction du système de gestion du temps et mise en ligne du nouveau site internet ;
- Aménagement du territoire, participation au nouveau PACom et à l'étude du PA Carouge ;
- Adhésion à la Charte des Jardins pour promouvoir la biodiversité.

Transports publics

Une « TaskForce » a été mise en place en début de pandémie à la gare de Morges afin de nettoyer les bus à chaque passage. De cette manière, les mesures sanitaires ont pu être appliquées au mieux pour protéger les utilisateurs et les collaborateurs des MBC, par notamment la suppression de la vente à bord et la limitation des contacts avec les chauffeurs.

PERSPECTIVES D'ACTION

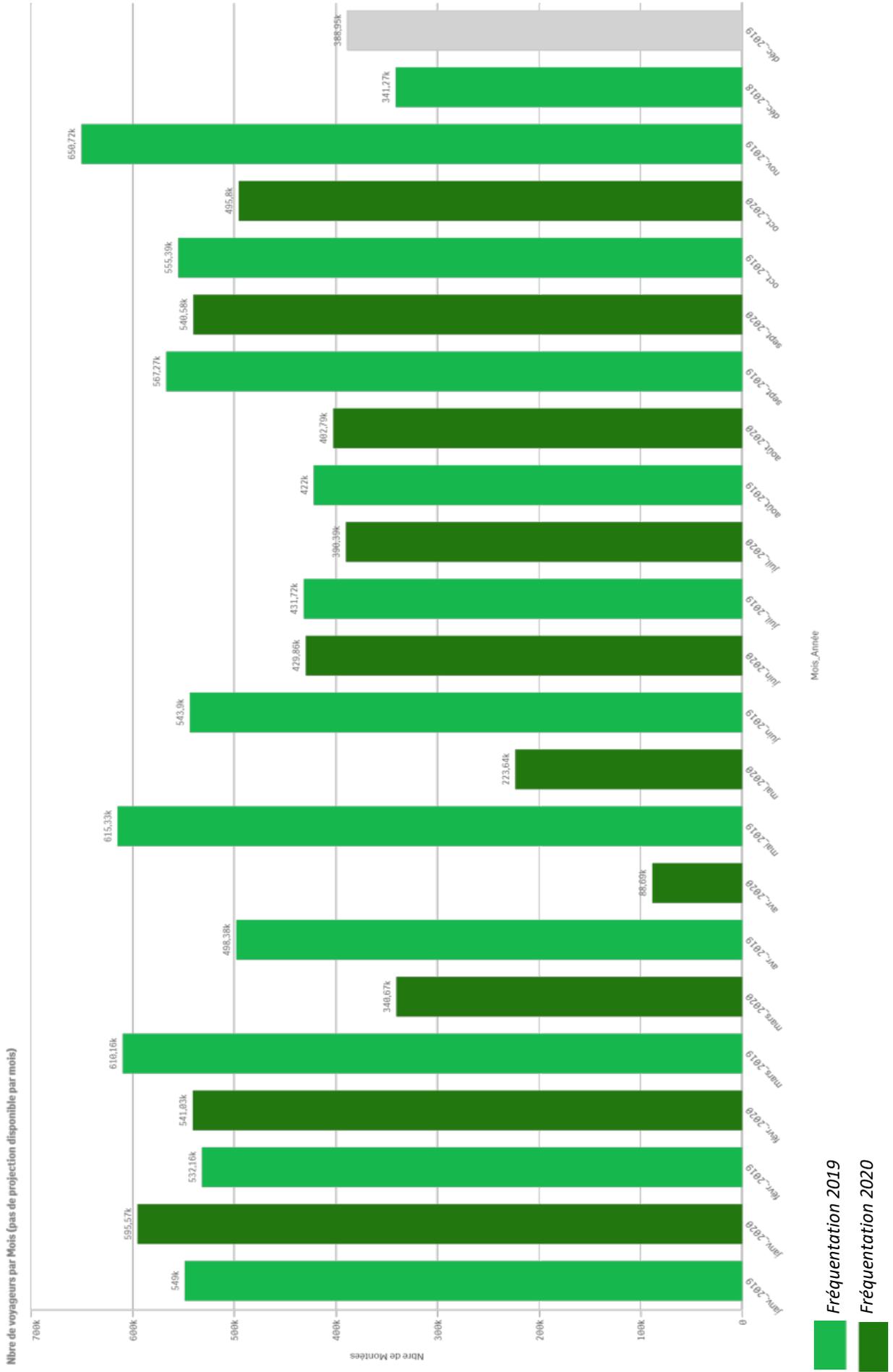
Développement de la communication digitale

Adaptation des règles en matière de police des constructions, dans le cadre de la révision du PACom

Optimisation des transports publics

Intégration des aspects liés au développement durable dans l'ensemble des projets communaux

Effets COVID sur la fréquentation 2020



La fréquentation des lignes a été en augmentation sur les mois de janvier et de février, mais la crise sanitaire liée au Covid-19 a entraîné une baisse de la fréquentation sur l'ensemble des lignes. La ligne 702 enregistre une baisse de 26,87% sur l'année 2020 tandis que la ligne 705 enregistre une baisse de 32,33%. Les cours effectués en distanciel pour les étudiants expliquent cette forte baisse pour la ligne 705. La ligne 735 enregistre une baisse de 21,23%.

Il est à noter que les chiffres de fréquentation conformément aux directives nationales ne prennent pas en considération la période allant du 15 mars 2020 at 11 mai 2020.

Statistiques de l'évolution de la fréquentation des lignes urbaines 702 et 705

Voyageurs/an	TOTAL						
<u>Ligne</u>	2015	2016	2017	2018	2019	2020	%
702	1'166'035	1'183'752	1'200'884	1'187'577	1'310'940	958'749	-26.87%
705	271'611	351'309	371'666	407'387	483'429	327'142	-32.33%
	1'438'614	1'535'061	1'572'550	1'594'964	1'929'271	1'413'381	-26.74%

Police

Vandalisme

Six actes de vandalisme ont été recensés en 2020 (comme en 2019). Il s'agit de graffitis sur des arrêts de bus et à la place de jeux de Vigny, ainsi que du littering. De plus, six cas de trouble de la tranquillité ont été signalés et pour lesquels la Police est intervenue (contre 22 en 2019).

La présence régulière de la société Jüggers Sécurité SA à proximité des bâtiments communaux, a permis de réduire les actes de vandalisme. Cette prestation sera repensée et intensifiée avec l'introduction du nouveau cahier des charges pour 2021. La Police cantonale continue également ses tournées sur le territoire et va également à la rencontre de la population par le biais du poste mobile. En fin d'année 2020 le poste mobile a été mis en suspend étant donné que le corps de police est amené à intervenir activement pour la gestion de la crise sanitaire.

Les auteurs des faits étant pour la plupart inconnus, plusieurs plaintes ont été déposées contre X afin d'obtenir un remboursement des frais inhérents au nettoyage des graffitis ou à la réparation des biens endommagés.

Répartition des coûts de la sécurité

Les différents acteurs en charge de la sécurité à Lonay se répartissent de la manière suivante :

Qui	Missions	Périodes	Lieux	Frais 2020
Police Cantonale	Ensemble des tâches liées à la sécurité prévues par la loi (LOPV)	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	422'636 <i>(433'524 en 2019)</i>
Assistant de sécurité Préverenges	Stationnement, patrouilles, enquêtes naturalisations, écoles.	Lu au Ve de 08h00 à 17h00. Occasionnellement le week-end et les nuits	L'ensemble du territoire communal	34'897.20 <i>(40'301 en 2019)</i>
Juggers sécurité SA	Surveillance des bâtiments et biens communaux	Nuits de jeudi à dimanche (horaires aléatoires). Ponctuellement selon demandes de la Municipalité	Tous les bâtiments et terrains communaux	18'623.40 <i>(19'245 en 2019)</i>
Population de Lonay Police population	Diffuser les messages de prévention. Signaler à la police tous délits. Entraide entre voisins lors d'absences.	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	

Police-population

Le constat est toujours positif. Les informations de la Police à la population se font directement.

Le poste mobile s'est déplacé 6 fois sur le territoire de Lonay en 2020 (contre 11 en 2019). Cette baisse est due à la situation sanitaire.

Commission de police

La commission est composée d'un président, M. Joël Henneberger, Conseiller municipal, et de deux membres qui sont Mme Elisabeth Morerod, Conseillère municipale, et M. Philippe Guillemin, Syndic.

Sa principale mission consiste à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre et de rendre des ordonnances pénales dans le cadre d'infractions commises sur des parcelles privées mises à ban.

La commission s'est réunie à quatre reprises en 2020 pour traiter les réclamations et les dénonciations liées aux mises à ban.

Sécurité municipale

La sécurité municipale est toujours assurée par les Assistants de Sécurité Publique (ASP) de la Commune de Préverenges.

Des rencontres ont régulièrement lieu avec les différents intervenants des deux communes afin de coordonner les actions.

Criminalité

Globalement, les statistiques de la Police cantonale vaudoise font ressortir 293 événements (318 en 2019), dont les principaux sont représentés ci-dessous :

Loi / Infractions, y.c. tentatives	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Atteinte à la vie et intégrité corporelle (CP art. 111-136)	21	5	7	8	6	2	4
Vol, y.c. d'importance minimum (sans vol de véhicule) (CP art. 139/172)	12	33	24	26	36	28	53
dont vol par effraction	3	10	11	11	8	12	36
Dommages à la propriété sans vol (CP art. 144)	7	18	18	23	14	20	7
Dommages à la propriété lors de vol	0	12	13	12	14	14	41
Violation de domicile lors de vol (CP art. 186)	8	14	13	13	13	15	38
Loi sur les stupéfiants (LStup)	3	7	10	22	12	18	7

Chiens

Au 31 décembre 2020, 140 chiens (133 en 2019) sont inscrits à la Commune de Lonay.

Service du feu

SIS Morget

Mot du commandant :

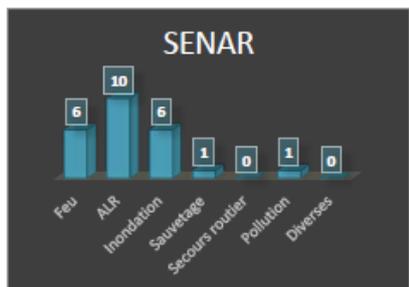
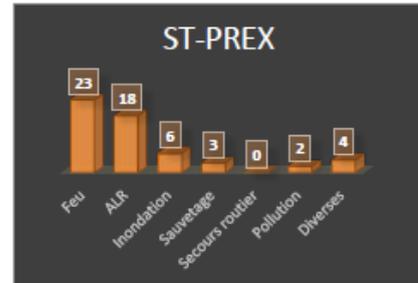
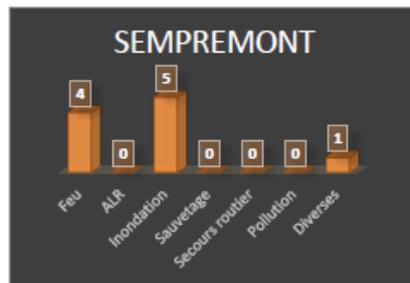
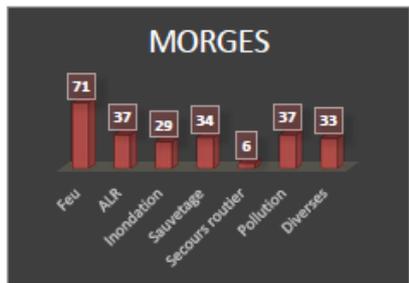
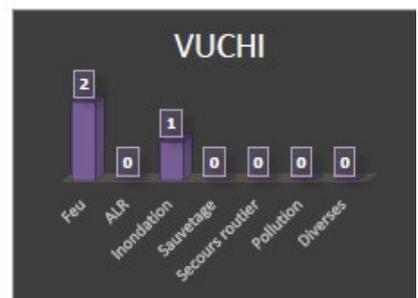
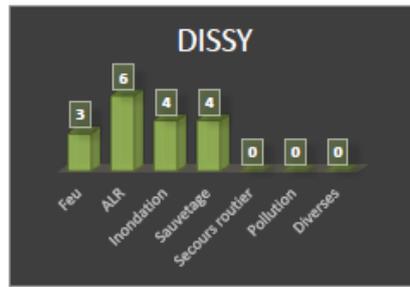
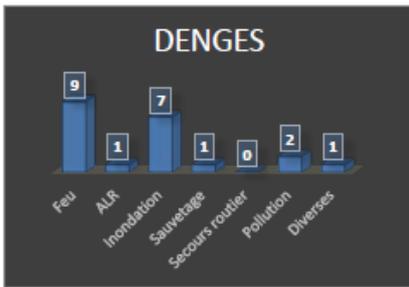
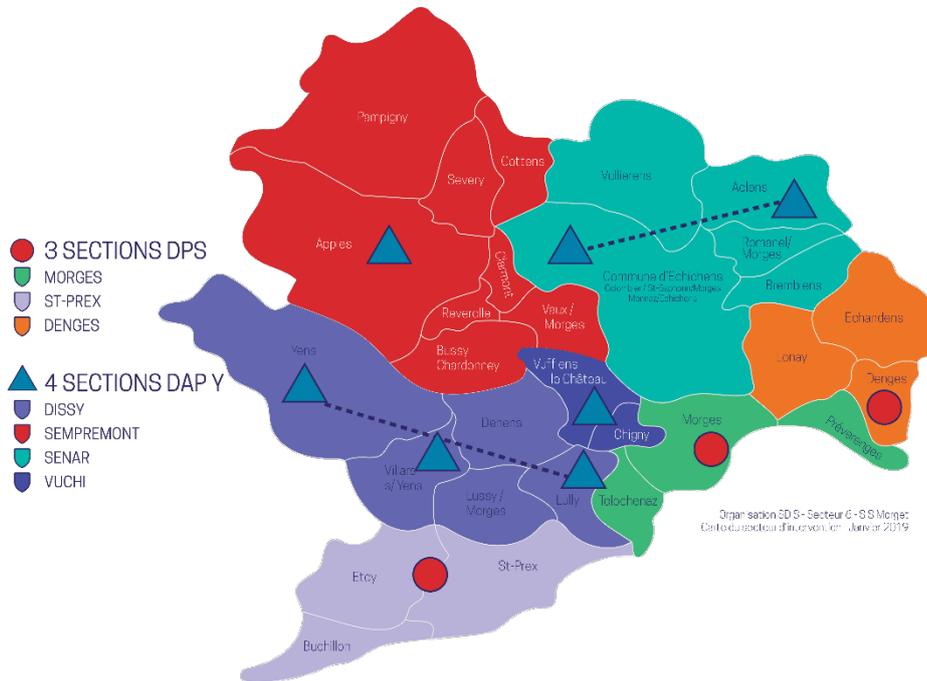
Que dire de l'année 2020 ? Année pour le moins particulière, l'arrivée de la pandémie nous a obligés à nous réorganiser, revoir notre fonctionnement et nous adapter à la situation.

S'il y a bien une qualité que doit posséder un sapeur-pompier c'est celle de s'adapter à la situation et cette année, elle a été fortement mise à contribution.

Malgré les restrictions et l'arrêt des activités, hormis les interventions, l'ensemble des incorporés du SIS Morget a continué à répondre présent lors des différentes alarmes tout au long de la pandémie, afin de porter secours aux habitants de notre région, et ceci avec professionnalisme et en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

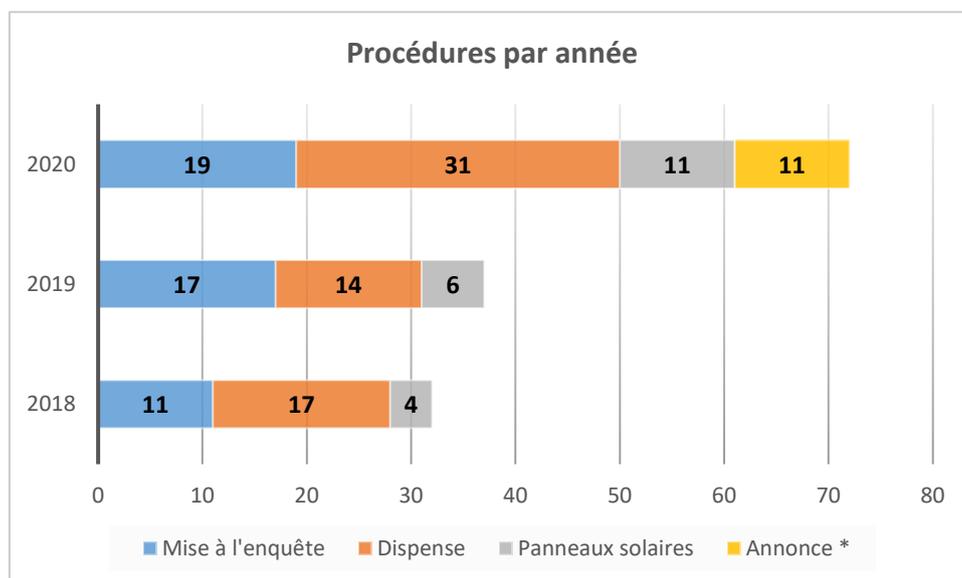
Le rapport complet peut être consulté sous <https://www.sismorget.ch/category/rapport-annuel/>. Par souci de protection de l'environnement, le rapport n'est plus retranscrit ci-dessous, mais peut être téléchargé sur notre site internet en tant qu'annexe au présent rapport de gestion.

Ci-dessous, le détail des interventions, par type et par Organes d'intervention (OI) :



Police des constructions

Dans le domaine de la construction, la Municipalité a traité 50 demandes de permis de construire avec et sans enquête publique. Ces demandes concernaient 31 dispenses d'enquête publique et 19 enquêtes publiques. Une augmentation des demandes a été constatée en 2020 :



La construction de l'Eglise Evangélique de Lonay, sur la parcelle 432, arrive à son terme et les appartements seront bientôt occupés.

La Municipalité a décidé de ne pas délivrer le permis de construire pour la demande de construction d'une antenne 5G, dossier déposé en 2018 et traitement en attente du moratoire cantonal, pour la parcelle 552 à l'avenue de Morges 39.

La commission de salubrité s'est réunie 4 fois et a contrôlé 8 constructions.

A la suite de la validation du Conseil Communal de la création d'un nouveau poste, le Service technique accueillera son nouveau chef de service en 2021.

Chantiers privés d'importance

Le chantier pour la création de 72 appartements au chemin des Vignes 16 à 20 se poursuit. Les habitants des bâtiments n° 16 et 18 ont emménagé fin 2020. Les deux bâtiments restants seront terminés début 2021, avec l'installation du commerce Volg.

La partie concernant l'EMS devrait être terminée en été 2021.

Développement durable

La Commune de Lonay a adhéré au projet de la Charte des Jardins de Région Morges. La Charte des Jardins détaille les bonnes pratiques à adopter pour favoriser l'accueil de la nature dans son jardin. Elle peut s'appliquer sur n'importe quel terrain. L'information a été communiquée aux habitants afin qu'eux aussi puissent s'y inscrire. Davantage d'informations sont disponibles sur notre site internet www.lonay.ch/charte-des-jardins.



La situation sanitaire a motivé notre population a intensifié sa pratique du vélo en 2020. Ceci a donc provoqué une augmentation des demandes de subventions pour vélos électriques avec 49 requêtes en 2020, contre 33 en 2019.

Informatique

Le nouveau site internet a été finalisé en début d'année 2020 et mis en ligne à la fin du mois de février. C'est un site moderne et complet qui est maintenant à disposition des citoyens et usagers. Un espace réservé aux Conseillers communaux est toujours en place notamment pour le téléchargement des documents des séances du Conseil communal. Ce nouveau site est amené à évoluer en fonction des besoins. Il se veut « responsive design » ce qui permet une bonne lecture sur tablette et smartphone.

Un système de timbrage via le logiciel Tipee a été introduit en automne 2020 et tout le personnel communal est maintenant apte à l'utiliser. Cela permet un comptage des heures précis et de planifier les horaires du personnel.

La pandémie de Coronavirus nous a forcé à mettre en place certaines mesures pour protéger le personnel et les citoyens au printemps 2020. Grâce à notre infrastructure informatique, le personnel administratif a pu poursuivre son activité depuis la maison en faisant du télétravail. La connexion à distance fonctionne parfaitement et les collaborateurs ont pu s'organiser pour assurer le suivi de leurs dossiers.

La situation étant encore délicate, le télétravail est toujours en vigueur en fin d'année 2020, avec un léger assouplissement afin de permettre aux employés de travailler en équipe. Le fonctionnement de l'administration est bon et tout le monde a mis du sien pour traverser cette période le plus sereinement possible et afin de garantir un service de qualité à notre population.

Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI – Eclairage Public

M. Jean-Charles Détraz

Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2020 ont été :

- Projet PACom, PA en Carouge (voir aménagement du territoire)
- Requalification RC 80
- Route des Pressoirs
- Chemin des Vignes
- Assainissement du Pont de la Gracieuse
- Reconstruction de la canalisation de l'ERM le long de l'autoroute (1^{ère} étape)

Routes

Route de Denges (RC 80)

En 2020, plusieurs séances de coordination entre la DGMR et les Communes de Lonay, Denges et Echandens ont eu lieu. L'élaboration d'un avant-projet a été confié par le canton à un bureau spécialisé.

La commune de Lonay a demandé une coordination entre le projet « PA En Carouge » et le réaménagement de la RC 80.

Les séances de coordination se poursuivront en 2021.

Route des Pressoirs

Dans le cadre des mesures PALM de mobilité douce et au vu de l'état de la chaussée de la Route des Pressoirs, la Municipalité, suite à un appel d'offres, a mandaté un bureau spécialisé pour les prestations d'études et de direction des travaux.

L'étude porte sur l'ensemble de la chaussée et ses abords depuis le carrefour de la gare, jusqu'à la place du village, qui doit également être réaménagée. Le projet comprend aussi une réflexion sur la modération de la vitesse au centre du village.

Le dossier en vue de l'examen préalable a été envoyé au Canton en octobre 2020. Le préavis cantonal sera retourné en 2021.

Chemin des Vignes

Les contacts entre la Commune et les riverains se sont poursuivis en 2020 et devraient aboutir en début d'année 2021 (signature des servitudes).

Une étude lumino-technique a été réalisée afin de répondre aux questions des trois propriétaires qui doivent encore signer la servitude de passage.

En 2021, avec l'appui du bureau d'ingénieurs, l'exécution d'une première étape de travaux de réaménagement du chemin devrait avoir lieu.

PERSPECTIVES D'ACTION

Participation au nouveau PACom et à l'étude du PA « En Carouge »

Poursuite de l'étude relative au Chemin des Vignes

Maintenance et amélioration du réseau routier (Rte des Pressoirs)

Amélioration du réseau d'évacuation des eaux claires et usées (réhabilitation du collecteur EU autoroute)

Poursuite du contrôle du réseau séparatif privé

Assainissement du Pont de la Gracieuse

Le Pont de la Gracieuse sur la commune de Lonay est l'un des ouvrages qui devait être assaini en priorité par l'Office Fédéral des Routes (OFROU) en collaboration avec la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR).

Dans le cadre des travaux d'assainissement, il est également prévu d'adapter l'ouvrage à la mobilité douce. Cette adaptation, non liée directement au projet d'assainissement de l'OFROU, entre dans le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM 2016) et fait partie de la mesure 4d.RM.13 du PALM 2016. Cette mesure prévoit un élargissement des trottoirs et une augmentation de la hauteur des garde-corps.

En parallèle au chantier de l'OFROU, le dernier tronçon de route non réfectionné d'environ 45 mètres entre le giratoire de la Gracieuse et le pont sera réalisé en même temps. Ce tronçon de route est situé en traversée de localité, son entretien et son éclairage incombent par conséquent à la Commune de Lonay.

Le préavis 1/2020 a donc été déposé au Conseil communal dans ce but.

A la validation du Conseil Communal, les travaux à la charge de la Commune ont pu débuter. Pour les réaliser, la fermeture complète du Pont puis des restrictions de circulations ont dû être mises en place.

Les conditions météo n'ont pas permis de terminer les travaux en 2020. Une dernière fermeture du Pont est prévue en avril 2021 pour une durée d'un mois.



Liaison mobilité douce entre Morges et Lonay

Les travaux de création d'un cheminement mobilité douce entre les communes de Morges et de Lonay, par un itinéraire hors route cantonale, ont débuté en 2020 et se termineront en 2021.

Ce cheminement fait l'objet de la mesure 4c.RM.51 du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM 2007). Il fait partie intégrante du réseau cyclable régional de mobilité douce. Ce tronçon devrait permettre à terme de relier de manière sécurisée la gare de Morges à la gare de Bussigny.

Dans le cadre de la mise à l'enquête du projet initial de la Gracieuse, une opposition avait été faite dans ce sens par Provélo pour en garantir la réalisation.

Une servitude a été inscrite au registre foncier dans ce sens avant le début du chantier en faveur de la Commune de Lonay pour garantir la pérennité de l'itinéraire à long terme.

Canalisations & épuration

Mise en conformité des installations privées et communales

Les contrôles de l'évacuation des eaux claires et usées des propriétaires privés se poursuivent afin de tenir à jour ce dossier.

ERM

Des contrôles chez les privés ont tout de même été effectués dans le cadre du projet de reconstruction de la canalisation de l'ERM, le long de l'autoroute (1^{ère} étape).

En effet, cette canalisation a dû être réhabilitée car sous-dimensionnée, en vue de recevoir les eaux usées des Communes d'Echandens et une partie d'Ecublens. La première étape a été réalisée en 2020 (Poste d'Echandens – Landi) et la deuxième étape se poursuivra en 2021 (Landi – Gare de Lonay).

Le rapport de gestion de l'ERM est disponible sous www.erm-step.ch; il relate en détails les différentes activités de l'ERM durant l'année.

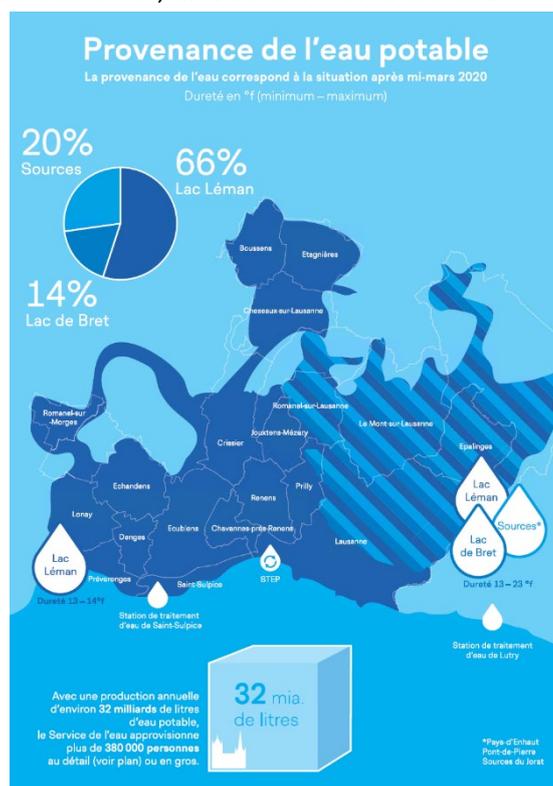
MM. Michel Borböen et Jean-Charles Détraz sont toujours les représentants de la Commune aux assemblées intercommunales.

Une étude sur l'impact des eaux claires parasites permanentes a démarré en 2019 et elle se poursuit.

Eau potable

Le service de l'eau de la Ville de Lausanne a transmis une brochure sur la qualité de l'eau. Les informations sur la provenance de l'eau potable y sont présentées.

L'entier de cette brochure est disponible sur notre site internet www.lonay.ch.



Eclairage public

Pont de la Gracieuse

Le préavis 01/2020 prévoyait également la mise en place d'un éclairage dans la main courante du garde-corps permettant de réaliser un balisage pour améliorer le cheminement des piétons et cyclistes empruntant l'itinéraire du Pont de la Gracieuse.

Cinq nouveaux candélabres ont été mis en place après le pont, direction Lac, côté Est de la chaussée, pour finaliser la liaison de mobilité douce jusqu'à la limite de la Commune.

Chemin des Abbesses

Un test de diminution de l'intensité d'éclairage sur le chemin des Abbesses est en cours et se poursuivra en 2021 : l'intensité lumineuse de certains candélabres de ce chemin est de 100% dès son allumage, jusqu'à environ 23h, puis passe à 50% jusqu'à la fin de l'éclairage. Le but de ce test est d'analyser les économies d'énergie possibles, ainsi que l'influence de cette baisse d'intensité sur la pollution lumineuse.

Protection civile District de Morges (PCi)

Les missions annuelles de la PCi se sont poursuivies en 2020. Il faut toutefois relever l'énorme travail fourni par l'ensemble de la protection civile dans la gestion de la pandémie de Covid-19. Toutes les activités particulières en lien avec cette crise figurent dans le rapport d'activités 2020.

La Municipalité de Lonay tient à féliciter et à remercier tout le personnel de la PCi pour leur investissement et le travail effectué tout au long de l'année afin d'assurer la sécurité sanitaire de tous.

Le rapport du Commandant de la Protection civile, M. Marc Dumartheray est retranscrit dans son intégralité ci-dessous :

Les activités planifiées de la Protection civile du District de Morges, pour l'année 2020, ont totalement été bouleversées par la pandémie de la COVID-19. Depuis le mois de mars 2020, l'ensemble de nos efforts auront été orientés dans des actions de soutien à la santé publique et aux partenaires sécuritaires. Après plus de 50 années d'existence, la Protection civile vit les pages les plus importantes de son histoire. Cette histoire qui continue à s'écrire en 2021 avec la vaccination de la population.

Pour la première fois de son histoire, la Protection civile vaudoise a été mobilisée le 16 mars 2020. Cette disposition inédite et exceptionnelle a été prise dans une période de grande incertitude. Nous étions alors submergés d'images et de données inquiétantes nous parvenant de Chine et d'Italie. Nous assistions, impuissants derrière nos écrans de télévisions, à l'effondrement du système hospitalier Lombard (IT). Dans ce contexte très anxiogène, la population se précipitait dans les magasins d'alimentation pour faire des réserves. C'est ainsi que nous avons tous gardé en mémoire des linéaires de magasins vides mettant ainsi les chaînes d'approvisionnement à rude épreuve. Le semi-confinement et le travail exemplaire de la santé publique aura permis de limiter la propagation de la COVID durant la première et la seconde vague de l'année 2020. La Protection civile a

pleinement contribué à la victoire de la santé publique sur le virus. Mais l'avenir reste aujourd'hui plein d'incertitude. A l'heure où je rédige ces quelques lignes, nos astreints sont toujours présents dans des EMS (Etablissements médico-sociaux), des ESE (Etablissements socio-éducatifs), des centres de dépistage et effectuent la vaccination de la population vulnérable.



Suite à la mobilisation du mois de mars 2020, le colonel Louis-Henri Delarageaz, commandant de la PCi vaudoise, a pris la décision de regrouper les 10 ORPC du canton en 4 bataillons ad hoc. C'est ainsi que les ORPC des districts de Morges et Nyon ont formé le bataillon OUEST (bat. OUEST) du 16 mars au 24 juin.

Durant cette période de mobilisation, les activités planifiées de la PCi ont été suspendues

et l'ensemble de nos efforts ont été consacrés à la résolution de la crise pandémique.



Nous avons coordonné le déploiement et les actions de nos astreints avec le mandataire régional OUEST, M. Jacques Charbon, directeur de la Fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile, et son équipe. Cette collaboration a permis la création d'un Poste de commandement sanitaire (PC San) dans la caserne de la PCi de St-Prex. Nous avons ensemble planifié le déploiement des détachements PCi dans 17 EMS et ESE de la zone OUEST. Nos astreints ont également été soutenir les hôpitaux et cliniques de Morges, Nyon et de la Lignière à Gland et travailler dans les centres de dépistage de Nyon, Gland et Morges.

Nous avons également été chargés de la distribution du matériel sanitaire aux professionnels de la santé sur le site du Centre d'engagement de Prangins (CEP). Puis, dans un second temps, du matériel de protection permettant la reprise des activités des commerces et des communes que nous avons distribué à la grande-salle de Tolochenaz.

L'avis de démobilisation rentrera en vigueur le 25 mai et les bataillons seront ainsi désengagés durant le mois de juin en accord avec les institutions où nous apportons un appui. Une fois nos actions terminées, le bat. OUEST sera dissout une première fois le 24 juin.

Durant la période de l'été, la PCi restera en veille et en profitera pour réaliser des rapports de retour d'expérience afin de gérer et d'exploiter la connaissance générée par cette mobilisation.

Bilan de la 1^{ère} mobilisation pour l'ORPC du District de Morges :

Période : **du 16.03 au 24.06**

Jours de service Bat. OUEST : **11'134**

Jours de service astreints ORPC District Morges : **6'131**

Record jours de service Bat. OUEST, cap A. Gilliéron : **91**

Astreints ORPC du District Morges engagés : **424 / 735 4**

Coût de l'engagement ORPC District de Morges : **CHF 100'759.32**

Puis durant l'automne, la deuxième vague prit une telle ampleur que la PCi vaudoise sera une seconde fois mobilisée en date du 4 novembre 2020 et les 4 bataillons reformés. Le chef de l'état-major cantonal de conduite (EMCC), Monsieur Denis Froidevaux, a pris la décision de réaliser une conduite décentralisée pour la gestion de cette seconde vague.



C'est ainsi que les commandants des 4 bataillons ont été nommés chefs d'état-major régional et ont directement été en lien avec les officiers de l'EMCC pour des missions de conduite, de gestion et de renseignement. A la caserne de St-Prex, en plus du PC San, de l'EM du Bat. OUEST, un état-major régional (EMR) qui regroupa les préfets des Districts de Morges et de Nyon, la Police cantonale et communale qui ne formait qu'une seule entité durant la crise, les sapeurs-pompiers, le mandataire régional et la Protection civile a été actif durant 2 mois. En plus des missions d'appui à la santé publique et d'un renforcement durant le mois de décembre du dispositif de traçage des contacts à Lausanne, nous avons réalisé plusieurs missions de renseignements au profit de l'EMCC.



Nous avons également soutenu la Police, dans un premier temps, lors des journées d'affluence dans les zones commerciales de l'OUEST et durant le week-end du "Blackfriday" puis, dans un second temps, dans les stations de St-Cergue et de St-Georges afin de soulager les communes confrontées à un afflux massif de visiteurs, skieurs et randonneurs profitant des conditions d'un très bel enneigement pour s'évader d'un quotidien pesant.

En cette fin d'année, le bat. OUEST est toujours en ordre de mobilisation pour une durée encore indéterminée. Nous restons prêts à soutenir les EMS, les ESE et les hôpitaux. Toujours déployés dans le centre de dépistage des Pâquis, nous nous préparons à former des 5 équipes de vaccinateurs de la Protection civile dans le but de les engager, dans un premier temps, pour la vaccination au sein des EMS et des ESE, puis dans un second temps, dans les futurs centres de vaccination qui seront activés dans notre canton.



Bilan intermédiaire au 31 décembre 2020 de la 2ème mobilisation pour l'ORPC du District de Morges :

Période : **du 04.11 au 31.12**

Jours de service Bat. OUEST : **5'891**

Jours de service astreints ORPC District Morges : **3'323**

Record jours de service Bat. OUEST, Lt Cédric Ottinger : **60**

Astreints ORPC du District Morges engagés : **395/735**

Coût de l'engagement ORPC District de Morges : **CHF 82/293.40**

La Protection Civile du District de Morges a, malgré une situation totalement exceptionnelle, réussi à honorer des engagements relatifs à sa planification des services 2020.

Comme chaque année, nous avons participé à l'essai des alarmes fédérales le mercredi 5 février. C'est en effet, le 1er mercredi du mois de février que l'ensemble des sirènes de notre pays sont testées. Pour notre District, il s'agit de 69 sirènes fixes et de 26 sirènes mobiles qui ont été enclenchées par nos soins, en collaboration avec les communes. Aucune sirène n'a été défectueuse durant l'essai et une sirène fixe n'a pu être testée pour cause de travaux sur les installations.

Nos spécialistes de la protection ABC (Atomic, Biologique et chimique) ont travaillé à la révision du concept de distribution des comprimés d'iode à la population en cas d'accident ou d'événement atomique, nucléaire ou radiologique et à l'échange de notre stock pour le District, comprimés arrivés à la date de péremption.

Comme chaque année en mars, l'école de formation de base de sapeurs-pompiers a nécessité la préparation de 200 menus sur deux jours à notre caserne de St-Prex par un détachement de cuisine de la PCi. 6 Le contrôle périodique des abris (CPA) a été réalisé cette année sur les communes de Yens, Montricher, Pampigny, Apples, Reverolle et Bussy-Chardonnay.

En plus de la mobilisation de la Protection Civile, nous avons dû assurer un service de piquet permettant de répondre aux sollicitations en alarmes des partenaires.

Durant la nuit du 15 au 16 octobre, nous sommes intervenus à la demande de la Police pour un délestage d'autoroute suite au tragique accident provoqué par une automobiliste entrée en contresens sur l'autoroute et qui perdra la vie dans cet évènement.

Le 28 octobre, nous avons été alarmés par la Police aux côtés des ORPC de Nyon et du Gros-de-Vaud, pour la recherche d'une personne disparue qui s'était échappée de l'hôpital psychiatrique de Prangins.

Dispositions pénales :

Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des infractions !

Malheureusement, nous devons chaque année avertir ou dénoncer des astreints qui ne respectent pas la procédure en matière de livret de service ou de convocation.

Lorsqu'un astreint ne fait pas parvenir son livret de service à l'office dans les délais, et après trois avertissements, nous transmettons son dossier pour dénonciation à la Préfecture.

Lors d'une première absence à un cours de répétition, nous adressons un courrier d'avertissement.

Lors de la deuxième absence, nous transmettons le dossier au SSCM pour dénonciation au Procureur général du canton de Vaud.

Dénonciations : **24**



Conclusions générales

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules (préavis) séparés, ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail accompli ensemble en 2020.

Décisions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lonay

vu le préavis no 03/2021, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2020,

vu le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2020 de la Municipalité,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2021 pour être soumis au Conseil Communal.

Au nom de la Municipalité

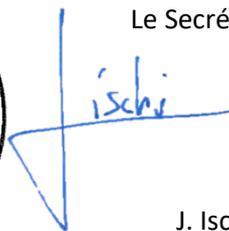
Le Syndic :



P. Guillemin



Le Secrétaire :



J. Ischi

Lonay, le 10 mai 2021

Index des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AISMLE	Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs
AJEMA	Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne
AMICUS	Nouvelle banque de données de chiens (depuis 2016) – remplace ANIS
ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la région Cossonay Aubonne Morges
ASP	Assistant de sécurité publique
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
CDD / CDI	Contrat de durée déterminée / contrat de durée indéterminée
CFF	Chemins de Fer Fédéraux
CoDir	Comité directeur
CP	Code pénal suisse
DAP	Détachement d'appui (groupe de sapeurs-pompiers au bénéfice d'une formation de base)
DGE	Direction générale de l'environnement (Service cantonal)
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DPS	Détachement de Premier Secours (unité de première intervention du SIS Morget)
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EPSP	Etablissement primaire et secondaire Préverenges et environs
EPT	Equivalent Emploi Plein Temps
ERM	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
GRH	Gestion des Ressources humaines
HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire de la scolarité obligatoire
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, modifiée en 2015
LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois
LStup	Loi fédérale sur les stupéfiants
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
OAJE	Office pour l'Accueil de Jour des Enfants (service cantonal)
OFT	Office Fédéral des Transports
OI	Organes d'intervention (du SIS)
ORPC	Organisation régionale de la Protection civile
PACom	Plan d'Affectation Communal
PA En Carouge	Plan d'Affectation En Carouge
PCi	Protection civile, District de Morges
PDCn	Plan directeur cantonal
PET	Programme d'emploi temporaire
PGA	Plan général d'affectation
POCAMA	Police cantonale, cellule manifestations
PA	Plan d'affectation
PPA	Plan partiel d'affectation
RC 80	Route Cantonale 80 (Route de Denges)
RPGA	Règlement du plan général d'affectation
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistique
SIS	Service incendie et secours
STPS	Sécurité au Travail et Protection de la Santé

STEP	Station d'épuration Morges (ERM)
STREL	Station de relevage (pompes intermédiaires avant STEP)
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes vaudoises

